

TALENCE INNOVATION

SUD DÉVELOPPEMENT

Agence de Développement
Economique du Sud Bordeaux

2011

compte-rendu d'activités 2010 et orientations 2011

Talence Innovation Sud Développement
Agence de Développement Économique et des Technologies Nouvelles

Compte-rendu
d'activités
2010
et
orientations
2011

Sommaire

Introduction	5
1 Sensibilisation et accompagnement à la création d'entreprises	9
et mise en place d'infrastructures d'accueil d'entreprises sur le territoire, de type pépinière d'entreprises	9
I Actions de sensibilisation et d'information auprès des jeunes créateurs en faveur de l'insertion professionnelle par le biais de l'entrepreneuriat ..	13
Constats de départ.....	14
Un projet en trois étapes.....	15
Le concours d'aide à la création « Jeunes Entrepreneurs Créateurs ».....	18
La « Bourse aux Projets Innovants »	23
La « Journée de l'Entrepreneuriat Jeunes »	24
II Outils d'accompagnement des créateurs d'entreprises	27
La pépinière en ligne : un outil original d'accompagnement des créateurs.....	19
Le Guide d'aide à la création d'entreprises auprès des femmes et des jeunes.....	29
Le Groupement des Entrepreneurs de Talence (GET)	31
III Mise en place d'infrastructures d'accueil, de type pépinière d'entreprises sur la commune de Talence	33
La reconversion du Château de Thouars (1er étage) en pépinière d'entreprises.....	33
Les orientations adoptées par la future pépinière de Talence.....	36
Les missions et les services offerts par la pépinière de la ville de Talence.....	38
La structure d'accueil « Le Tremplin ».....	40
2 Études, actions et diagnostics territoriaux en faveur du développement économique et du développement durable	43
I Deuxième session : Action collective en faveur de l'intégration du développement durable au sein de 10 PME/PMI régionales	47
Prolongement de la deuxième session d'action collective (2009/2011)	47
Une démarche Développement Durable en trois temps.....	48
Les entreprises engagées dans l'Action Collective	52
II Observatoire de veille et d'anticipation des mutations économiques des communes du Sud Bordeaux et de la Gironde	55
Phase 1 : Diagnostic socio-économique des communes du Sud Bordeaux	57
Phase 2 : Analyse sectorielle	58
Phase 3 : Recommandations via les métiers porteurs d'avenir.....	60
III Diagnostic socio-économique de la ville de Bordeaux comparativement à son bassin d'emploi et à la Gironde	63
IV Actualisation des diagnostics socio-économique des communes du Sud Bordeaux (Talence, Bègles, Gradignan, Villenave d'Ornon)	65
3 Renforcement des partenariats avec les Universités et les Grandes Écoles	69
I Partenariat avec l'Université Bordeaux IV	73
II Accueil de stagiaires de l'IAE, de l'IUT et de l'ISIC	75
III Partenariat avec l'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers (ENSAM) – Arts et Métiers Junior Entreprise (AMJE)	77
IV Le comité des experts	79
4 Promotion du territoire du Sud Bordeaux et communication en faveur de son développement économique	81
I Actions de communication de l'Agence en faveur du développement économique du Sud Bordeaux	85
Organisation d'événementiels propres à l'Agence.....	86
II Contribution à la réflexion sur les enjeux du territoire	95
Participation aux rencontres économiques des acteurs de la Communauté Urbaine de Bordeaux (CUB)	96
Participation à des manifestations régionales en lien avec les activités de l'Agence	101
Participation à des manifestations nationales en lien avec les activités de l'Agence	102

Introduction

Ce rapport d'activités rend compte des principales initiatives et actions menées au cours de l'année 2010 et des grandes orientations amorcées pour l'année 2011 par Talence Innovation Sud Développement, Agence de Développement Économique et des Technologies Nouvelles, implantée à Talence, sur le territoire du Sud Bordeaux.

Talence Innovation est une Agence de Développement Économique et des Technologies Nouvelles, créée le 1^{er} septembre 1999, sous la forme d'une Association loi de 1901, à l'initiative de la Ville de Talence.

Devenue intercommunale lors de l'Assemblée Générale extraordinaire en date du 10 juin 2004, suite à la demande de nos partenaires et de la Communauté Urbaine de Bordeaux, Talence Innovation, est donc devenu Talence Innovation Sud Développement et regroupe désormais outre la commune de Talence, les autres communes du Sud Bordeaux, Gradi-gnan, Villenave d'Ornon et Bègles (à travers la SAEMCIB). L'association a alors adopté de nouveaux statuts.

Ancrée au cœur du quartier de Thouars à Talence, l'Agence œuvre en faveur du développement économique, social, technologique et durable sur la commune de Talence et sur son territoire de référence, le Sud Bordeaux. Elle réalise certains projets à une échelle plus large,

au niveau départemental et régional, en tant qu'outil d'aide à la décision et de mise en réseau des acteurs socio-économiques territoriaux.

Le territoire d'intervention du Sud de l'agglomération bordelaise est un territoire d'une superficie de 5 534 hectares. Il accueillait 118 289 habitants au dernier recensement de la population réalisé par l'INSEE en 2007, ce qui représente près de la moitié de la population de la ville de Bordeaux et un sixième de la population de la Communauté Urbaine de Bordeaux. Caractérisé par une population relativement jeune et diplômée (31,1 % de la population du Sud Bordeaux dispose de diplômes supérieurs au Bac) et riche de plus de 2 560 entreprises et d'une trentaine de zones d'activités, le territoire du Sud Bordeaux bénéficie d'une réelle attractivité malgré une conjoncture actuelle incertaine.

Divers éléments ont impacté la situation socio-économique des collectivités territoriales, des entreprises et des acteurs de la sphère entrepreneuriale au cours de l'année 2010 :

- Une reprise économique lente amorcée au cours de l'année 2009 et confirmée en 2010, qui fait suite à la récente crise économique et financière survenue au cours de l'année 2008. Cette conjoncture incertaine a eu des répercussions sur les entreprises des com-

munes du Sud Bordeaux et sur le marché du travail local ;

- L'adoption de la réforme des collectivités territoriales par le Conseil Constitutionnel et la suppression de la taxe professionnelle (décembre 2009) devraient à l'avenir modifier directement le fonctionnement de l'agglomération bordelaise, de la Communauté Urbaine de Bordeaux et plus particulièrement des communes du Sud Bordeaux ;
- Le développement d'un nouveau régime fiscal et social, le statut d'auto entrepreneur, a été mis en place dès le 1^{er} janvier 2009, simplifiant l'exercice des petites activités indépendantes et venant ainsi compléter de nombreuses mesures déjà instaurées auparavant et bénéfiques à la création d'entreprises en France. La mise en place de ce nouveau régime a eu pour effet d'accroître considérablement le nombre de créations d'entreprises nouvelles sur le territoire ;
- La prise en compte, de plus en plus importante, du développement durable au sein des entreprises et des collectivités territoriales. Le développement durable apparaît aujourd'hui comme un véritable facteur de performance et de stratégie économique pour ces organisations. Ces préoccupations se manifestent par l'intégration dans les entre-

prises de principes du développement durable, dans leur système de management, et se traduit au niveau local pour les collectivités via la mise en place des agendas 21 locaux.

Face à ce contexte mouvant, Talence Innovation Sud Développement, en partenariat avec les communes du Sud Bordeaux et la CUB, mais aussi les pouvoirs publics, l'Union Européenne, la Région, a œuvré tout au long de l'année 2010 pour la réalisation de projets et actions ciblées.

Aussi, le programme d'actions pour 2010 s'est décliné selon les quatre objectifs suivants :

- 1 - Participer à l'information, la sensibilisation, l'appui et l'accompagnement des jeunes porteurs de projets du Sud Bordeaux et de la CUB, mais également encourager la création d'entreprises sur le territoire et permettre l'implantation d'infrastructures d'accueil, de type pépinière d'entreprises, hôtel d'entreprises, sur la commune de Talence et celles du Sud Bordeaux ;
- 2 - Réaliser des études, des actions et des diagnostics territoriaux et favoriser toute initiative en faveur du développement économique et du développement durable ;

- 3 - Favoriser le rapprochement entre les villes du Sud Bordeaux, les Universités, les Grandes Écoles et les Entreprises à travers des projets communs et la mise en place d'activité de recherche, de valorisation, de formation et de transfert de technologie ;
- 4 - Promouvoir le territoire du Sud Bordeaux en faveur du développement économique par le biais d'actions d'information, de sensibilisation et de communication.

Ainsi, le rapport d'activités 2010 se décompose en quatre parties distinctes, retraçant les principales initiatives et actions menées par Talence Innovation Sud Développement au cours de l'année 2010 :

Partie 1

Sensibilisation et accompagnement à la création d'entreprises et mise en place d'infrastructures d'accueil d'entreprises sur le territoire.

Cette partie présentera l'ensemble des actions de sensibilisation et d'information menées par l'Agence au cours de l'année 2010 auprès des créateurs en faveur de l'insertion professionnelle par le biais de l'entrepreneuriat (concours « Jeunes Entrepreneurs Créateurs », « Journée de l'Entrepreneuriat Jeunes », « Bourse

aux Projets Innovants »), les outils d'accompagnement mis en place dédiés aux créateurs tels que la pépinière « en ligne », permettant d'apporter des conseils et un accompagnement aux porteurs de projets ainsi que le projet de reconversion du Château de Thouars (1^{er} étage) en pépinière d'entreprises en réponse à la demande de la Mairie de Talence et le Groupement des Entrepreneurs de Talence.

Partie 2

Études, actions et diagnostics territoriaux en faveur du développement économique et du développement durable.

Cette partie exposera l'ensemble des études, des actions et des diagnostics réalisés au cours de l'année 2010, à la demande des communes du Sud Bordeaux, de l'agglomération bordelaise et des entreprises du territoire régional. Ces études et actions ont essentiellement porté sur l'élaboration de l'Observatoire de veille et d'anticipation des mutations socio-économiques du territoire, sur l'actualisation de l'Atlas socio-économique des communes du Sud Bordeaux, sur la mise en place d'une deuxième session d'action collective portant sur le « Développement Durable et les PME/PMI », ainsi que sur la réalisation de la monographie de la ville de Bordeaux comparativement à son bassin d'emploi.

Partie 3

Renforcement des partenariats avec les Universités et les Grandes Écoles

Tout au long de l'année 2010, Talence Innovation Sud Développement a développé et renforcé ses partenariats avec les différentes Universités et Grandes Écoles du territoire du Sud Bordeaux dans le cadre de ses diverses missions, que ce soit avec l'Université Bordeaux IV dans le cadre des études et projets réalisés, avec les Écoles de commerce et Universités (BEM, INSEEC, Bordeaux 4, Bordeaux 3, etc.) à travers l'accueil de stagiaires, avec les Écoles d'ingénieurs (ENSAM - École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers) via la junior entreprise Arts et Métiers (AMJE) ou encore avec le Comité des Experts.

Partie 4

Promotion et communication en faveur du développement économique

Cette dernière partie permet de retracer l'ensemble des actions spécifiques mises en place visant à promouvoir l'attractivité du territoire du Sud Bordeaux, telles que l'organisation d'événementiels propres à l'Agence, la réalisation d'outils spécifiques dédiés (sites Internet), ainsi que la contribution de l'Agence aux réflexions sur les enjeux du territoire à travers sa participation aux rencontres économiques de la CUB, à des manifestations régionales et nationales en lien avec ses priorités.

1 Sensibilisation et accompagnement à la création d'entreprises et mise en place d'infrastructures d'accueil d'entreprises sur le territoire, de type pépinière d'entreprises

En 2010, Talence Innovation Sud Développement a poursuivi ses actions de proximité en faveur de l'information, de la sensibilisation, de l'appui et de l'accompagnement aux porteurs de projets et créateurs du Sud Bordeaux et de la CUB, via la « pépinière en ligne », mais également via l'organisation de divers événements en lien avec l'entrepreneuriat local. Cet accompagnement aux créateurs se poursuivra dans le cadre de la reconversion du Château de Thouars (1^{er} étage) en infrastructure d'accueil, de type pépinière d'entreprises, sur la commune de Talence.

Cette thématique s'insère dans le cadre d'un des volets de la politique de développement économique et de l'emploi de la ville de Talence, visant à renforcer la compétitivité de l'espace local, à créer des conditions favorables à l'amorçage et au développement d'activités pérennes et à favoriser la mixité entre fonction résidentielle et développement d'activités économiques sur le territoire talençais et plus largement à l'échelle du Sud Bordeaux.

En effet, les communes du Sud Bordeaux doivent faire face à plusieurs difficultés inhérentes au territoire : une demande grandissante d'installation de porteurs de projets sur le territoire local, une insuffisance de sites et d'équipement spécialisés pertinents pour l'accueil d'entreprises nouvelles sur le bassin économique bordelais, un manque de foncier disponible pour les projets d'immobiliers d'entreprises, etc.

Afin de répondre à ces problématiques, Talence Innovation Sud Développement a œuvré autour de trois grands axes au cours de l'année 2010 :

- l'élaboration et la mise en place du projet intitulé « Initiatives et actions en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes par le biais de l'entrepreneuriat », initié en 2007, avec le soutien du FSE, des communes du Sud Bordeaux et de la Communauté Urbaine de Bordeaux, portant sur la réalisation d'un concours « Jeunes Entrepreneurs Créateurs », d'une « Bourse aux projets Innovants », et d'une « Journée dédiée à l'Entrepreneuriat Jeunes » ;
- la mise en place de mesures relatives à l'accompagnement des créateurs et porteurs de projets, à travers le développement d'un outil original, une « pépinière en ligne », la réalisation d'un Guide d'aide à la création d'entreprises auprès des jeunes et des femmes et via la participation aux actions menées par le Groupement des Entrepreneurs de Talence ;
- la relance de l'ancien projet de création d'une pépinière d'entreprises à Talence, élaborée dans le cadre de la reconversion du 1^{er} étage du Château de Thouars. Ce projet de reconversion, programmé pour la fin de l'année 2012, permettrait l'accueil et l'accompagnement d'une quinzaine de créateurs d'entreprises sur la commune de Talence.

I Actions de sensibilisation et d'information auprès des jeunes créateurs en faveur de l'insertion professionnelle par le biais de l'entrepreneuriat

Talence Innovation Sud Développement a initié en 2007 un projet, intitulé « Initiatives et actions en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés par le biais de l'entrepreneuriat », qui s'est déroulé sur 3 ans (2007-2010). Sous l'égide conjointe du FSE, de la Communauté Urbaine de Bordeaux et des quatre communes du Sud Bordeaux (Talence, Gradignan, Villenave d'Ornon et Bègles), ce projet visait à promouvoir la culture entrepreneuriale auprès d'un jeune public et à détecter des projets de création ou de reprise d'entreprises.

Initialement orienté vers les jeunes diplômés ou en fin de cursus scolaire post-bac, ce projet a vu son champ d'action s'élargir à la demande de Talence Innovation Sud Développement et de ses partenaires, pour s'adresser désormais à l'ensemble des jeunes, qu'ils soient diplômés, non diplômés, en cours de formation et/ou issus des quartiers sensibles (Zones Urbaines Sensibles), de la CUB et de la Gironde.

Constats de départ

Dans la conjoncture actuelle, l'insertion professionnelle des jeunes, notamment sur la Gironde ainsi que sur le territoire de Bordeaux Métropole, apparaît de plus en plus difficile. Les difficultés d'insertion professionnelle identifiées et les plus fréquemment rencontrées par les jeunes du Sud Bordeaux sont de 4 ordres :

- un accroissement de la période de recherche d'emploi ;
- une précarisation des emplois offerts (CDD, intérim, etc.) ;
- une déqualification des jeunes diplômés dans le cadre des emplois offerts ;
- un taux de chômage important: la tranche d'âge des 15-24 ans représente 16,5 % des demandeurs d'emplois sur l'agglomération de Bordeaux (Source INSEE, RGP, 2007) et de plus de 20 % dans les communes du Sud Bordeaux.

Parallèlement à cela, l'insertion professionnelle, via l'entrepreneuriat, apparaît comme une voie possible, et encore peu développée pour deux raisons :

- dans le cadre de la création d'entreprises, les jeunes restent confrontés à de nombreux freins administratifs, pratiques, financiers et/ou juridiques ;

- dans le cadre de la reprise de PME/PMI existantes, ils ne disposent pas d'un réseau de professionnels suffisant.

L'objectif de ce projet était de tenir compte tant des difficultés rencontrées par les jeunes diplômés en recherche d'emploi que du faible développement des actions en faveur de la création/reprise d'entreprises.

Ces constats sont peu encourageants alors que de plus en plus de jeunes semblent manifester un intérêt poussé pour l'entrepreneuriat. 43 % des jeunes souhaiteraient effectivement créer leur entreprise et plus de 40 % d'entre eux estiment que travailler dans une PME/PMI constitue une bonne expérience professionnelle, voire un tremplin pour entreprendre (d'après une étude réalisée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, en 2009).

L'ensemble de ces données factuelles permet de mettre en exergue les besoins locaux et régionaux en matière d'insertion professionnelle des jeunes et de promotion de la culture entrepreneuriale.

Un projet en trois étapes

L'objectif général du projet consiste à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes via l'entrepreneuriat, permettant ainsi de pallier aux nombreuses difficultés et obstacles rencontrés par ce jeune public sur le marché du travail. Pour cela, Talence Innovation Sud Développement s'est fixé une série de cinq objectifs, qui sont les suivants :

- Développer la culture entrepreneuriale auprès des jeunes ;
- Modifier l'imaginaire collectif autour de l'entrepreneuriat ;
- Détecter des projets de création ou de reprise d'entreprises ou de micro-activités ;
- Accroître les opportunités de rencontres entre les jeunes et les entrepreneurs dans le but de développer les initiatives entrepreneuriales ;
- Créer des synergies entre les acteurs de l'entrepreneuriat et de l'insertion professionnelle des jeunes.

Les résultats attendus à l'issue de la mise en œuvre de ce projet sont de deux ordres :

- La recherche d'un accroissement du taux d'entreprises créées et/ou reprises par les jeunes ;
- Un accompagnement dans le management du risque pour les jeunes. Il apparaît nécessaire de lever les freins économiques et financiers rencontrés par les jeunes dans leurs démarches de création ou reprise d'entreprises.

Dans ce but, le projet de Talence Innovation Sud Développement s'est décliné en trois grandes phases, dont la dernière phase s'est déroulée en 2010 :

Phase 1 - Promouvoir l'entrepreneuriat chez les jeunes et développer les relations entre les jeunes créateurs et les chefs d'entreprises :

- la création d'une rubrique dédiée à l'entrepreneuriat sur le site Internet général de Talence Innovation Sud Développement ;
- l'élaboration d'une étude sur l'entrepreneuriat, portant, en particulier, sur la part des jeunes dans le processus de création et de reprise d'activités à l'échelle nationale, régionale et locale ;
- la réalisation d'une étude sur les initiatives mises en œuvre par le biais d'Internet en matière d'information et de sensibilisation des jeunes à l'entrepreneuriat ;
- l'organisation régulière de rencontres entre les chefs d'entreprise et les jeunes diplômés, en vue de lever les barrières sur l'entrepreneuriat. Ces réunions constituent un réel partage d'expériences et permettent ainsi aux jeunes, potentiellement porteurs de projets, d'évaluer la prise de risque relative à la démarche entrepreneuriale et l'investissement personnel demandé.

Phase 2 - Soutenir la création d'entreprises et de micro-activités :

- l'organisation d'un concours « Jeunes Entrepreneurs Créateurs », concours d'aide à la création d'entreprises, orienté vers les jeunes porteurs de projets/créateurs diplômés, en cours de formation, non diplômés et/ou issus des quartiers sensibles de la Gironde, avec la mise en place de deux catégories « Entrepreneurs des Cités » et « Jeunes entrepreneurs », dont les lauréats ont été récompensés, par le biais d'un soutien financier ou d'un accompagnement personnalisé ;
- l'organisation d'une « Bourse aux projets innovants », plate-forme d'échange, d'information et de communication sur l'entrepreneuriat en lien avec les thématiques de l'innovation et des nouvelles technologies. Cette bourse a pour objectif de sensibiliser les jeunes à l'entrepreneuriat, et plus particulièrement l'entrepreneuriat innovant et de faire émerger des projets de création d'entreprises innovantes. Cette bourse est l'occasion de favoriser les rencontres et les échanges entre les porteurs de projets/créateurs et les acteurs du monde économique (réseaux d'accompagnement et d'aide à la création, financeurs, partenaires potentiels, réseaux d'entrepreneurs, etc.) et de mutualiser les compétences et les ressources en faveur de l'innovation.

Phase 3 - Créer des synergies avec les acteurs de l'entrepreneuriat et de l'insertion professionnelle des jeunes en Gironde :

- l'organisation de la « Journée de l'Entrepreneuriat Jeunes », visant à promouvoir l'entrepreneuriat chez les jeunes et développer les relations entre les porteurs de projets, chefs d'entreprises, structures d'accompagnement et d'aide à la création d'entreprises et les acteurs socio-économique du territoire régional voir national ;
- l'actualisation du Guide d'aide à la création d'entreprises auprès des femmes et des jeunes, visant à informer et à communiquer sur les aides financières, les dispositifs et les organismes d'accompagnement existants sur le territoire local, mais également sur les manifestations et les concours mis en place à différentes échelles.

Afin d'informer et de communiquer sur les trois manifestations, l'Agence a créé un site web portail, avec :

- Un onglet Concours « Jeunes Entrepreneurs Créateurs » qui permettait aux jeunes potentiellement intéressés d'être renseignés sur les modalités de participation, le règlement mais également de télécharger le dossier de candidature au concours ;
- Un onglet « Bourse aux Projets Innovants » présentant les termes de référence, les modalités de participation, le règlement et le dossier de candidature de la Bourse ;
- Un onglet « Journée de l'Entrepreneuriat Jeunes » précisant le programme de la journée, avec les thématiques abordées, les intervenants, les stands d'exposition présents, etc.

Ces données étaient accessibles à tous et téléchargeables sur l'interface dédiée :

www.jeunes-entrepreneurs.org.

Le concours d'aide à la création « Jeunes Entrepreneurs Créateurs »

Ce concours visait à promouvoir l'entrepreneuriat chez les jeunes et à aider les jeunes porteurs de projets, les plus prometteurs, dans leur démarche entrepreneuriale, par l'intermédiaire d'un appui technique et/ou financier.

Le concours était accessible à l'ensemble des créateurs/porteurs de projets du territoire girondin ou souhaitant s'y installer, âgés de 18 à 33 ans, qu'ils soient diplômés, non diplômés, en cours de formation, travailleurs ou issus des quartiers sensibles. Il a débuté au cours de l'année 2009 (juin 2009) et s'est clôturé lors de la remise des prix aux lauréats, le 2 mars 2010.

Il se composait de deux grandes catégories :

La catégorie « Entrepreneurs des cités » concernait les porteurs de projets/ créateurs issus des zones urbaines sensibles de la Gironde, souhaitant implanter ou ayant implanté leur entreprise dans ces quartiers ;

La catégorie « Jeunes entrepreneurs » comprenait les porteurs de projets n'intégrant pas la catégorie précédente.

Dans chaque catégorie, trois prix ont été décernés, par un comité d'experts, en fonction de l'état d'avancement et de maturation des projets :

- le prix « Émergence », récompensait un porteur de projet se trouvant dans les premières phases de formalisation du projet, dans le cas où l'entreprise n'était pas encore créée. Ce prix prenait la forme d'accompagnement personnalisé menant à terme à la création de l'entreprise (formation à la carte ou parrainage avec un entrepreneur) ;
- le prix « Développement », récompensait un créateur dont l'entreprise était créée depuis moins de six mois d'existence à la date de clôture des inscriptions. Dans ce cas, le concours prévoyait une dotation financière versée au lauréat, dans le but de concrétiser son projet ;
- le prix « Jeune Entreprise », récompensait un jeune créateur dont la date de création de l'entreprise était comprise entre six mois et deux ans à la clôture des inscriptions. Le prix alloué, dans le cas présent, prenait la forme d'un suivi logistique ou d'une formation à la gestion de l'entreprise.

Un prix supplémentaire « Coup de cœur » a mis en lumière et récompensé un porteur de projet qui n'avait pas reçu de prix mais dont le projet était prometteur.

Talence Innovation Sud Développement a su mobiliser de nombreux partenaires autour de cette 1ère édition du concours « Jeunes Entrepreneurs Créateurs », l'Agence est en effet parvenue à réunir une dotation des prix à hauteur d'environ 10 000 euros.

Les partenaires associés à ce projet ont été les acteurs socio-économiques de la sphère locale, tels que la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Maison de l'Emploi de Bordeaux, la CIC Société Bordelaise, la Caisse des Dépôts et Consignations, le Cabinet conseil ACTE, la Jeune Chambre Économique de Bordeaux, le Conseil régional de l'Ordre des Experts Comptables, etc.

Les dossiers de candidature du concours ont permis d'informer les jurys sur les diverses caractéristiques du candidat (identité, parcours, motivations, etc.) et leur projet de création d'entreprise (présentation, aspects financiers, évolution sur le long terme, description du produit, description du marché, de la clientèle visée, etc.).

Pour constituer le jury de sélection, l'Agence Talence Innovation Sud Développement s'est entourée d'experts et de professionnels œuvrant dans les divers domaines de la création d'entreprises. Ces membres du jury, à travers leurs compétences spécifiques, ont permis d'apporter des expertises complémentaires (financière, juridique, d'accompagnement, etc.) quant au traitement et à la sélection des dossiers de candidature.

Les dossiers de candidature ont été examinés selon une grille de critères de sélection pré-définie :

- Présentation générale du projet ;
- Capacités et motivations du porteur de projet ;
- Viabilité du projet vis-à-vis du marché ;
- Viabilité financière ;
- Vision globale du projet, etc.

Le bilan de la première édition du concours d'aide à la création

Le concours « Jeunes Entrepreneurs Créateurs » a connu un franc succès puisque ce sont 24 porteurs de projets issus du territoire girondin qui ont déposé des dossiers de création d'entreprises variées et diversifiées.

- La catégorie « Entrepreneurs des cités » a recensé 9 candidatures, soit environ 1/3 du nombre total des candidatures reçues ;
- La catégorie « Jeunes Entrepreneurs » a recensé quant à elle, 15 candidatures, soit 2/3 du nombre total des candidatures reçues.

Ces 24 porteurs de projets représentent un potentiel non négligeable de futurs entrepreneurs qui pourront, à court terme et moyen terme, densifier et dynamiser le tissu productif et économique local, à savoir le territoire du Sud Bordeaux.

Provenance des dossiers de candidature
au Concours « Jeunes Entrepreneurs Créateurs »

Provenance	Nombre de dossiers
Talence	7
Bordeaux	7
Libourne	1
Portets	1
Pessac	1
Artigues	1
Gradignan	1
Carbon Blanc	1
Mérignac	1
Cenon	1
Saint-Loubès	1
Lormont	1
Total	24

L'ensemble des candidats qui se sont présentés au concours, sont issus de la Gironde, compte tenu des modalités de participation fixées. Toutefois pour des raisons de proximité, plus de 50 % des porteurs de projets sont issus des communes de Talence et de Bordeaux.

La nature des dossiers de candidature
au Concours « Jeunes Entrepreneurs Créateurs »

Thématiques	Nombre de dossiers
Événementiel, Communication, Animation	6
Cosmétique, Conseil en image, Bien-être	4
Création-conception graphique, Décoration	4
Nouvelles technologies	4
Nettoyage Hygiène	2
Confection, Vente produits alimentaires	2
Aménagement paysager	1
Gestion informatique, Services à la personne	1
Total	24

La nature des projets de création d'entreprises apparaît variée et diversifiée, même si une tendance générale peut se dégager. En effet, les quatre secteurs les plus représentés appartiennent aux secteurs des services et sont plus particulièrement relatifs à :

- l'événementiel - marketing- communication ;
- les soins cosmétiques, conseil en image et bien-être ;
- la création-conception graphique, décoration ;
- les nouvelles technologies, haute technologie.

Par ailleurs, on constate que les participants du concours étaient jeunes, voire très jeunes. En effet, plus de la moitié des participants étaient âgés de moins de 25 ans. Par ailleurs, on dénombre seulement 8 femmes ayant candidaté au concours, soit le quart des participants, ce qui révèle les lacunes de la culture entrepreneuriale féminine et des freins pesant sur les femmes dans leur projet de création d'entreprises.

Listing des lauréats aux huit prix en lice

« Entrepreneurs des cités »

Catégorie/Prix	Entreprise	Activité
Émergence	GIRONDE PC SERVICES	Service aux particuliers dans le domaine de l'informatique
Développement	SYNCHRONIZ	Service de conception, d'organisation, de réalisation de projets événementiels
Jeunes Entrepreneurs	MIRAGE FÉÉRIQUE	Agence événementielle spécialisée dans les cultures de l'Orient
Coup de cœur	IMANI BEAUTY	Agence de conseil en image et de relooking ethnique

« Jeunes entrepreneurs »

Catégorie/Prix	Entreprise	Activité
Émergence	FOLIO'S IT	Service web générateur de « e-portfolio »
Développement	RÉACTIVON	Entreprise d'édition de solutions matérielles dédiées à l'analyse des réseaux informatiques
Jeunes Entrepreneurs	AU JARDIN DE SAM	Services d'entretien et de création de parcs paysagers
Coup de cœur	LES JUS D'HADRIEN	Services ambulants de produits alimentaires : smoothies, tartes végétariennes, soupes...

La « Bourse aux Projets Innovants »

La « Bourse aux projets innovants » s'inscrit dans la phase 2 du projet, et s'est traduite par la mise en place d'une plate-forme d'échange, d'information et de communication sur l'entrepreneuriat liée aux technologies nouvelles et à l'innovation. Elle s'est déroulée au cours de la « Journée de l'Entrepreneuriat Jeunes », le mardi 2 mars 2010, et a fait l'objet d'une organisation spécifique.

Cette bourse a été l'occasion de mutualiser les compétences et les ressources en faveur de l'innovation, notamment à travers l'intervention d'experts, les témoignages de jeunes porteurs de projets innovants et d'entreprises ou associations innovantes, ainsi que par la présence, dans l'auditoire, de toute personne ou organisation susceptible d'être intéressée et d'investir dans un projet innovant.

Plusieurs porteurs de projets se sont mobilisés autour de ce thème et ont témoigné un fort intérêt pour cette manifestation.

La « Journée de l'Entrepreneuriat Jeunes »

Il s'agissait d'une journée portes ouvertes dédiée aux futurs entrepreneurs et à leur projet, qui permettait d'associer les différentes structures d'aide et d'accompagnement à la création d'entreprises du réseau local et les chefs d'entreprises et favorisait ainsi les rencontres entre les porteurs de projets et tous les acteurs publics, privés, associatifs et institutionnels de la sphère entrepreneuriale.

L'organisation de la « Journée de l'Entrepreneuriat Jeunes » s'inscrit dans la phase 3 opérationnelle du projet et vise à :

- Promouvoir la culture entrepreneuriale chez les jeunes bien qu'il s'agisse d'une journée portes-ouvertes à tout futur entrepreneur et à son projet ;

- Favoriser les rencontres et les échanges entre les jeunes porteurs de projets, les entreprises et les structures d'accompagnement et d'aide à la création d'entreprises ;
- Permettre aux jeunes de bénéficier de conseils à travers l'intervention d'experts.

Cette journée s'est déroulée le 2 mars 2010 au Forum des Arts et de la Culture de Talence.

Elle avait ainsi pour objectif de rassembler les différents experts et de mutualiser les ressources et les moyens en faveur de l'entrepreneuriat des jeunes.

Six grands axes ont animé cette manifestation :

- L'accueil et le lancement de la journée par les responsables de Talence Innovation Sud Développement et les représentants de différentes collectivités locales ;
- Une conférence plénière intitulée « De l'idée à la réalisation : toutes les étapes de la création de votre entreprise » et animée par un expert ;
- La mise en place de 9 tables rondes thématiques, réalisées en série de 3 tables rondes en parallèle, qui ont abordé des thèmes pratiques de l'entrepreneuriat :
 - 1- **Étude de marché, marketing** : démarche préalable à la création d'entreprises ;
 - 2- **Outils de pilotage** : élaboration du Business plan ;
 - 3- **Aspects juridiques** de la création d'entreprises ;
 - 4- **Étapes de financement** de la création d'entreprises ;
 - 5- **Aides et structures d'accompagnement** existantes ;
 - 6- **Entreprises et développement durable** ;
 - 7- **Veille et intelligence économique** ;
 - 8- **Fusions & acquisitions** - levées de fonds ;
 - 9- **Management par l'innovation.**
- Des stands d'exposition, d'information et de sensibilisation liés aux enjeux de l'entrepreneuriat et de la création d'entreprises, animés par des acteurs locaux (Coop'Alpha, AMJE ENSAM, ADIE, Ordre des Experts Comptables Région Aquitaine, *Objectif Aquitaine*, etc.) ;
- L'animation de la « Bourse aux Projets Innovants », plate-forme d'échange et d'information sur les thématiques de l'innovation et des technologies nouvelles, avec des témoignages d'entreprises innovantes et de jeunes porteurs de projets innovants ;
- La remise officielle des prix du concours « Jeunes Entrepreneurs Créateurs » à travers les deux catégories « Entrepreneurs des cités » et « Jeunes Entrepreneurs », clôturant la fin de cette journée.

Un bilan positif de la 1^{re} édition de la Journée de l'Entrepreneuriat Jeunes

Le bilan de cette manifestation est globalement positif puisqu'elle a permis de réunir plus de 130 personnes sur l'ensemble de la journée. Le public présent était mixte avec un partage équitable entre les deux sexes. Le public majoritaire était constitué d'étudiants, de jeunes travailleurs et de jeunes engagés dans un processus de création d'entreprises. Les professionnels du secteur représentaient 20 % des personnes présentes. Cette répartition a ainsi permis aux jeunes de dialoguer avec différents interlocuteurs, que ce soit d'autres jeunes intéressés par la création d'entreprises, des représentants des structures d'aide et d'accompagnement ou des chefs d'entreprises, chacun apportant ses témoignages et ses expériences sur le sujet.

Ce projet s'est entouré d'une véritable dynamique partenariale : environ une trentaine d'acteurs socioéconomiques de la CUB s'y sont associés (médias, banques, associations et structures d'accompagnement). L'appui de partenaires institutionnels, tels que le FSE, la CUB et les communes du Sud Bordeaux s'est avéré primordial pour l'organisation de cette journée.

II Outils d'accompagnement des créateurs d'entreprises

La pépinière en ligne : un outil original d'accompagnement des créateurs

Dans le cadre de ses missions d'aide et d'accompagnement à la création d'entreprises, Talence Innovation Sud Développement propose aux porteurs de projets et créateurs de bénéficier de conseils, et d'expertises en vue de la création de leur entreprise.

Il leur est ainsi proposé sur le site Internet de l'Agence, <http://www.talence-innovation.fr/pepiniere-enligne.php>, un outil original d'accompagnement : une « pépinière en ligne », dans l'attente de l'ouverture d'une pépinière d'entreprises effective sur le territoire local.

Cette « pépinière en ligne » fournit un ensemble de services généralement dispensés par ce type d'infrastructures d'appui. Elle permet chaque année de recenser et répertorier les demandes des porteurs de projets/créateurs d'entreprises sur les communes du Sud Bordeaux et leur fournit, en ligne, des données actualisées sur les démarches à suivre quant à la création d'une entreprise.

Véritable source d'informations, la « pépinière en ligne » centralise toute la documentation relative au montage de projets :

- Des actualités sur la création d'entreprises (revue de presse, événements spécifiques, concours, etc.) ;

- Des liens afin de tester ses aptitudes et ses capacités à entreprendre ;
- Des documents et des logiciels à télécharger concernant chacune des étapes de la création.

C'est aussi l'occasion, pour les créateurs, de soumettre leur projet à Talence Innovation Sud Développement qui l'étudiera avec soin afin de répondre au plus près à leurs attentes. Cette année, pas moins de 85 contacts ont été recensés.

Nombre de contacts recensés par l'Agence au 21 décembre 2010

Demandes de stage	33
Candidatures spontanées d'emploi	13
Demandes de bureau en pépinière	7
Demandes d'information, d'appui et d'accompagnement à la création d'entreprises	12
Demandes de données sur Talence et le Sud Bordeaux	11
Demandes d'informations sur Talence Innovation Sud Développement et les autres agences de développement économique	6
Demandes de partenariats avec l'Agence	5
Total	87

La « pépinière en ligne » permet d'orienter et d'informer les porteurs de projets à travers trois principales rubriques et sous rubriques, qui sont les suivantes :

Espace Infos

- La sous rubrique « Êtes-vous un entrepreneur ? » référence un ensemble de liens utiles, modules d'autoformation, conseils, permettant aux porteurs de projets d'évaluer leur potentiel, leurs qualités et leurs compétences en tant que futur chef d'entreprises ;
- La sous rubrique « Bonnes pratiques » recense un ensemble de pratiques à adopter pour être sûr de mener un projet à terme, tout en évitant les pièges que comportent la création d'une entreprise (motivation du créateur, organisation d'un tableau de bord, création d'un réseau partenarial, financement du projet, etc.) ;
- La sous rubrique « Liens utiles » répertorie les sites Internet les plus pertinents à la création d'entreprises, allant des sites d'information aux sites d'accompagnement et de financement.

Outils

Cette rubrique met à disposition des porteurs de projets des informations pratiques et des

documents pertinents sur la création d'entreprises, pouvant porter sur l'actualité de la création d'entreprises (données chiffrées, conférences, concours d'aide à la création, etc.) mais également sur le téléchargement de programmes et de documents spécifiques (modèles de Business Plan, de tableaux financiers, etc.) et de guides d'aide à la création d'entreprises tels que celui réactualisé par l'Agence au cours de l'année 2010.

Nos services

- La sous rubrique « Espace services » présente les prestations de services dispensées par Talence Innovation Sud Développement, comprenant du tutorat en ligne, de la mise en relation avec des experts, mais également un accès aux études réalisées par l'Agence, des informations sur l'actualité, les événements et les conférences sur la création d'entreprises, etc. ;
- La sous rubrique « Club des entrepreneurs de Talence » sera remplacée par une nouvelle rubrique « Groupement des Entrepreneurs de Talence » mettant en exergue les nouvelles compétences et avantages offerts par ce groupement ;
- La sous rubrique « Soumettre mon projet » permettra à terme de réaliser son Business Plan en ligne.

Le Guide d'aide à la création d'entreprises auprès des femmes et des jeunes

L'année 2010 a également vu la réactualisation du Guide d'aide à la création d'entreprises auprès des Femmes et des Jeunes. Ce guide s'inscrit dans le projet « Initiatives et actions en faveur de la création d'entreprises auprès des femmes et des jeunes sur le territoire du Sud Bordeaux et de la Gironde », mené par l'Agence de développement économique depuis trois ans (2007-2010). Si l'accent a été mis plus spécifiquement sur les créatrices et les jeunes créateurs, la plupart des organismes référencés s'adressent à l'ensemble des porteurs de projets.

Edité pour la première fois en 2007, ce guide comporte désormais 6 rubriques :

- 1 - **La création d'entreprises et les réalités socio-économiques territoriales** recense des données statistiques permettant d'appréhender au mieux l'environnement régional et local de la création d'entreprises et d'en dégager les grandes tendances (chiffres-clés, secteurs porteurs, profil des créateurs...);
- 2 - **La création d'entreprises, quelles étapes ?** a pour objectif de faciliter les démarches de création, de l'émergence de l'idée jusqu'à l'immatriculation de l'unité auprès des organismes référents en Aquitaine. Cette partie permet aux créateurs de construire son projet tout en limitant les risques et en évitant les pièges que comportent la création d'une entreprise ;
- 3 - **Les acteurs de la création d'entreprises**, répertorie et présente l'ensemble des structures œuvrant dans l'aide, l'appui et l'accompagnement à la création d'entreprises en Gironde. L'accompagnement proposé par les réseaux spécialisés repose non seulement sur l'accueil et l'information sur la création d'entreprises, mais aussi sur le montage du dossier de création (étude de faisabilité, plan de financement, etc.), la préparation du projet de création et le suivi après la création ;

- 4 - **Les aides financières**, classifie les différentes structures proposant des outils financiers aux créateurs et les modalités pour en bénéficier ;
- 5 - **Les infrastructures d'accueil**, présentes à l'échelle départementale et susceptibles de pouvoir accueillir les entreprises du territoire en fonction de son état de maturation, sont recensées ;
- 6 - **Les concours d'aide à la création d'entreprises** aux échelles nationale, régionale et locale sont répertoriés.

Ce guide vise à apporter une aide complémentaire en terme d'information, de lisibilité et de visibilité du réseau de la création d'entreprises de la CUB aux porteurs de projets souhaitant s'y implanter. Ce guide permet ainsi de faire prendre conscience aux jeunes, aux femmes ainsi qu'aux autres créateurs, que l'entrepreneuriat est une voie accessible à tous comme possibilité d'insertion.

Ce guide d'aide à la création d'entreprises auprès des femmes et des jeunes est actuellement mis en ligne et téléchargeable gratuitement sur le site de l'Agence : www.talence-innovation.fr/articles/guide_aide_creation_entreprises.pdf.

Le Groupement des Entrepreneurs de Talence (GET)

Créé dans le but de mutualiser les moyens et les compétences de deux structures, présentes au niveau local, le Club Talence Entreprises et le Club des Entrepreneurs de Talence Innovation Sud Développement; la ville de Talence et les partenaires économiques locaux ont pris la décision de fusionner ces deux structures en décembre 2009 et de créer un groupement unique d'entrepreneurs : le Groupement des Entrepreneurs de Talence, dont l'Agence anime la Vice-Présidence.

En terme de participation à la vie locale des entreprises, l'Agence s'est associée, au cours de l'année 2010, aux actions entreprises par le Groupement des Entrepreneurs de Talence (GET) et préside une commission thématique liée aux infrastructures d'accueil du territoire talençais.

Pas moins de 50 entreprises, de tout secteur d'activités, y sont adhérentes. En effet, le GET, initié à la demande de la ville de Talence, a pour vocation de réunir l'ensemble des acteurs de la sphère entrepreneuriale talençaise, qu'ils soient commerçants, artisans, chefs d'entreprises, universitaires, etc. dans le but de rendre le tissu économique local attractif et dynamique.

Les objectifs du GET sont de divers ordres :

- Faciliter la communication entre les acteurs du développement économique et de l'emploi de la ville de Talence ;
- Faciliter l'implantation de nouvelles entreprises au sein d'infrastructures d'accueil, de type pépinière d'entreprises ;
- Créer un centre de ressources commun ;
- Rapprocher les entreprises des pôles universitaires, des laboratoires de recherche et des Grandes Écoles.

Au cours de l'année 2010, deux groupes de travail thématiques ont été lancés par le Groupement des Entrepreneurs de Talence portant sur :

- Le lancement d'un site de e-commerce commun à tous les commerçants ou entreprises de Talence : Talence Shopping ;
- La création d'un groupe de réflexion sur l'implantation d'une structure de type pépinière d'entreprises sur la Ville de Talence et sur la mise en place d'un centre de ressources commun à l'ensemble des TPE du territoire.

III Mise en place d'infrastructures d'accueil, de type pépinière d'entreprises sur la commune de Talence

La reconversion du Château de Thouars (1^{er} étage) en pépinière d'entreprises

En 2010, à la demande de la Ville de Talence, Talence Innovation Sud Développement a entrepris la réalisation d'une nouvelle étude concernant la reconversion du 1^{er} étage du Château de Thouars, à Talence, en pépinière d'entreprises. Ce projet de reconversion du Château de Thouars en pépinière d'entreprises est programmé pour la fin de l'année 2012 et permettrait l'accueil et l'accompagnement d'une quinzaine de créateurs d'entreprises sur la commune de Talence.

L'agence a souhaité tenir compte à travers cette étude :

- des évolutions démographiques et socio-économiques du territoire local ces 10 dernières années ;
- de la nouvelle implantation territoriale, à savoir l'implantation du projet au cœur de la Zone Urbaine Sensible de Thouars, classée en priorité 1 dans le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) dans le cadre des mesures en faveur de la Politique de la Ville. Cette localisation confère une dimension nouvelle au projet, axée sur l'accompagnement et le suivi personnalisé de porteurs de projets issus des quartiers en difficulté ;

- des compétences et des nouveaux projets réalisés ou en cours sur le campus universitaire, notamment quant à la création, depuis mars 2007, d'un Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (le PRES), associant les quatre universités bordelaises, l'Institut polytechnique de Bordeaux, l'ENITAB (École Nationale d'Ingénieurs des Travaux Agricoles de Bordeaux) et Science Po de Bordeaux, au développement du Centre de recherche de l'INRIA Bordeaux - Sud Ouest (Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique) via le projet de construction d'un bâtiment dédié à la Recherche en Sciences et Technologies du Numérique, à l'implantation d'un Institut d'Optique de Bordeaux sur le campus de Bordeaux 1, et à la création d'une extension Plate-forme projets à l'IMS de Bordeaux.

Cette nouvelle étude vise donc à établir la faisabilité économique du projet.

La reconversion du Château de Thouars en pépinière d'entreprises résulte de la construction d'un Pôle de Vie Collective sur la commune de Talence, qui intégreraient l'ensemble des services et associations à but social de la Mairie (Centre social de Thouars, Centre animation Jeunesse, la Médiathèque et la Maison des Droits de l'Homme et du Citoyen) initialement accueilli au 1^{er} étage du Château. Cet espace serait donc voué à être entièrement libéré.

Le 1^{er} étage du Château de Thouars bénéficie d'une superficie conséquente de 640 m² (parties communes incluses). La Ville de Talence a souhaité dédier cet espace à l'accueil et à l'installation d'une quinzaine de porteurs de projets et ainsi répondre à la demande croissante de foncier et d'infrastructures d'accueil des porteurs de projets.

Ce projet de reconversion fait suite aux réflexions d'un premier projet de création d'une pépinière d'entreprises initié en 1999 sur la commune de Talence. Cette pépinière d'entreprises avait pour vocation l'accueil d'entreprises en création et concernait les domaines des technologies nouvelles et du tertiaire supérieur.

L'implantation, initialement prévue sur le pôle technologique territorial, à proximité du domaine universitaire talençais, permettait de promouvoir le transfert technologique en liaison directe avec l'ENSEIRB, les autres Grandes Écoles et les Universités du Pôle Universitaire (Bordeaux I, III et IV). Cependant, ce projet a échoué par le passé pour des raisons politiques et stratégiques.

Consciente de la nécessité et de l'importance de bénéficier sur son territoire d'une structure dédiée à l'accueil de porteurs de projets, la Ville de Talence s'est engagée à relancer le projet d'implantation d'une pépinière d'entreprises sur son territoire.

En effet, dans le cadre d'un des volets majeurs de la politique de développement économique et de l'emploi, déployée par la Ville de Talence, tel que le renforcement de la compétitivité de l'espace local, plusieurs actions ont été programmées pour les années à venir, dont l'implantation d'une pépinière d'entreprises.

Ce projet d'implantation répond non seulement aux besoins actuels du marché mais représente également une réelle opportunité pour la commune de Talence. En effet, l'implantation d'une pépinière d'entreprises permettrait de :

- répondre aux problèmes d'insuffisance, sur la ville de Talence et plus largement sur le bassin économique bordelais, de sites et d'équipements spécialisés pertinents pour l'accueil d'entreprises nouvelles ;
- agir en faveur du maintien et de la création d'emplois sur la commune, et donc plus largement sur la CUB et le département de la Gironde ;
- redynamiser le tissu économique productif local, de diversifier et pérenniser les entreprises et les activités nouvelles sur le territoire talençais ;

- accroître l'attractivité et la compétitivité du territoire ;
- créer de nouveaux pôles de développement ;
- et de renforcer et valoriser les liens entre la ville de Talence, les laboratoires de recherche, les Universités et les Grandes Écoles, etc.

En vue d'analyser la faisabilité économique du projet, cette étude a pour but de restituer :

- un diagnostic démographique et socio-économique de la ville de Talence ;
- une étude de marché et des secteurs cibles de la pépinière d'entreprises de la ville de Talence ;
- une étude de faisabilité économique et financière de la pépinière de Talence.

Les orientations adoptées par la future pépinière de Talence

La pépinière de Talence a pour volonté de s'adresser aux porteurs de projets originaires de la commune de Talence ou des communes périphériques (Gradignan, Bègles, Villenave d'Ornon, etc.) et souhaitant s'implanter sur le territoire local.

Le 1^{er} étage du Château de Thouars, d'une superficie de près de 640 m² au total (parties communes incluses) dont environ 260 m² de bureaux, a la capacité d'accueillir au maximum 13 à 14 entreprises en l'état actuel, pour une superficie moyenne de 19 m² par entreprise.

La future pépinière de Talence comprend un certain nombre d'avantages. Située au cœur de la ZUS de Thouars, à proximité du domaine universitaire, la future pépinière d'entreprises bénéficie d'une implantation en milieu urbain, à proximité de grands axes de communication (rocade, autoroute A10, A62 et A63, tramway, réseaux ferroviaires, etc.), du domaine universitaire et du rayonnement de l'agglomération bordelaise.

Afin de comprendre les spécificités adoptées par la future pépinière de Talence, il semble opportun de rappeler le contexte environnemental local dans lequel s'inscrit cette dernière. Aussi, le territoire talençais présente une double dimension :

La Zone Urbaine Sensible de Thouars, un quartier à développer

La pépinière pourrait répondre aux problèmes d'insertion professionnelle des jeunes et des femmes de la ZUS, fortement impactés par le chômage, par le biais de l'entrepreneuriat, mais également développer le potentiel de création de petites entreprises sur le territoire. Elle permettrait d'apporter une aide concrète aux porteurs de projets issus des quartiers en difficulté et ainsi favoriser l'implantation de nouvelles activités, le développement économique et l'attractivité de la ZUS.

Un environnement universitaire de premier choix qu'il est nécessaire d'intégrer au processus d'implantation de la pépinière

La pépinière de Talence pourrait s'appuyer sur les compétences développées en interne, de par les diverses formations dispensées, et porter l'effort sur l'accompagnement des étudiants et des jeunes diplômés qui sont les talents d'aujourd'hui et les entrepreneurs de demain. La pépinière souhaite ainsi renforcer et établir des relations privilégiées avec les universités et les Grandes Écoles et permettre le transfert des technologies entre le monde de l'enseignement supérieur, le monde de la recherche et le monde professionnel.

De part son environnement local, la pépinière a pour volonté d'être à caractère généraliste mais orientée selon deux axes de développement prioritaires :

Un axe local dédié aux créateurs des quartiers sensibles, permettant l'appui et l'accompagnement de tout type de porteurs de projets.

La pépinière d'entreprises de Talence intégrera une démarche locale dédiée aux créateurs des quartiers sensibles. En effet, de par son implantation au cœur de la ZUS de Thouars, la pépinière de Talence pourrait également axer son appui et son accompagnement en faveur des créateurs des quartiers.

Un axe thématique spécialisé vers les secteurs innovants, qui s'appuiera sur les ressources et les compétences développées sur le territoire ;

La pépinière d'entreprises peut choisir une démarche plus thématique et ainsi accueillir des créateurs dont les activités porteraient principalement sur les secteurs de l'Innovation et des Nouvelles Technologies. Il s'agira d'une orientation stratégique, compte tenu des compétences développées au sein du domaine universitaire, notamment avec la présence de l'Université Bordeaux 1, des Écoles d'Ingénieur (ENSEIRB, ENSAM), de la BEM, de l'École d'Architecture, etc.

Les missions et les services offerts par la pépinière de la ville de Talence

Les fonctions d'une pépinière d'entreprises sont multiples. Elles comprennent une partie logistique mais également une partie conseil. En effet, une pépinière d'entreprises a pour but d'accueillir et d'orienter les porteurs de projets (information sur les démarches liées à la création d'entreprises, mise en relation avec les compétences locales nécessaires à la concrétisation du projet, etc.), de diffuser des conseils généralistes, d'évaluer les besoins des créateurs en matière de formation, d'appuyer en amont de la création (soutien à l'élaboration du Business plan, évaluation et validation du projet, etc.), de suivre des entreprises (mesurer la cohérence du projet d'entreprise avec les contraintes économiques propres à un secteur d'activité, etc.), d'organiser des animations collectives, de permettre une insertion dans l'environnement local ainsi que d'aider à terme une installation post pépinière.

La pépinière d'entreprises de Talence souhaite mettre à la disposition des porteurs de projets une large gamme de services « classiques » mais également « innovants », en adéquation avec les services déjà développés dans les autres infrastructures d'accueil du territoire local.

Une offre de services « dits » classiques

Les porteurs de projets pourront bénéficier des services d'un secrétariat commun, qui en plus d'accueillir les visiteurs, clients et/ou fournisseurs potentiels, assurera une permanence téléphonique ainsi que quelques travaux de secrétariat et de gestion du courrier (réception, redistribution et envoi des courriers). Par ailleurs, afin de réduire leurs charges, les créateurs pourront bénéficier d'équipements partagés, de type photocopieur, télécopieur, matériel audiovisuel, informatique, télécommunication, etc. ainsi que d'une salle de réunion dotée d'un aménagement visioconférence pouvant accueillir plus d'une vingtaine de personnes, d'un centre de ressources documentaires partagé, d'un espace commun propice à l'échange entre créateurs (espace détente), etc.

Une offre d'accompagnement personnalisé

Grâce aux compétences de Talence Innovation Sud Développement et à celles de ses partenaires (spécialistes et comité d'experts), les porteurs de projet pourront être suivis et accompagnés en fonction de leur besoin et de leur secteur d'activité, et ainsi recevoir un appui et une aide adaptée à la concrétisation de leur projet, au développement de leur activité ou même à la recherche de nouveaux partenariats (banques, experts, laboratoires, universitaires, etc.).

Cet accompagnement pourra prendre la forme d'un tutorat individualisé ou de formations thématiques collectives, dans le but de pérenniser l'ensemble des activités hébergées et de favoriser leur insertion dans le tissu économique local à la sortie de la pépinière.

Une offre d'accompagnement collectif

La pépinière de Talence offrira la possibilité d'avoir un accès direct aux logiciels et bases de données de la structure d'accueil, un accès Internet à un tarif préférentiel et proposera des services de pépinière on-line portant notamment sur des simulations de business plan, sur la mise en place de réseaux commerciaux, sur la recherche de collaborateurs, etc.

La structure d'accueil « Le Tremplin »

La reconversion du Château de Thouars (1^{er} étage) en pépinière d'entreprises s'afficherait comme une structure intermédiaire entre le projet initialement prévu et la structure d'accueil, « Le Tremplin », déjà implantée sur la commune de Talence.

Implantée au cœur de la Zone Urbaine Sensible de Thouars, cette micro-structure d'accueil et d'accompagnement d'entreprises sociale, créée en janvier 2009, à l'initiative de la ville de Talence, permet aux entreprises implantées de bénéficier de mesures incitatives via un dispositif complet d'exonérations de charges fiscales et sociales pendant cinq ans.

Ainsi, cette infrastructure d'accueil tend à favoriser l'insertion professionnelle par l'activité économique, l'implantation de jeunes entreprises sur la commune de Talence et donc à développer la création endogène. Elle accueille aujourd'hui trois TPE sociales (sur une capacité d'accueil totale de 5 entreprises) œuvrant sur des thématiques diverses : Action Propreté qui intervient dans le nettoyage de bâtiments, Gironde PC Services apporte des services et conseils informatiques à domicile et MB Winning Sales Forces, qui est un représentant de commerce multiples cartes.

Orientations 2011 - Axe 1

Dans le cadre de ses missions d'accueil d'entreprises et d'accompagnement des porteurs de projets, Talence Innovation Sud Développement prévoit de poursuivre en 2011 les démarches et réflexions entamées, liées au projet de création de nouvelles infrastructures d'accueil d'entreprises sur la ville de Talence.

Pour faire suite au projet de la « Pépinière Technologique » annulé, la ville de Talence a émis le souhait de s'orienter vers un nouveau projet d'infrastructures d'accueil d'entreprises, celui de la reconversion du château de Thouars en pépinière d'entreprises d'ici la fin de l'année 2012. Une nouvelle étude, élaborée par Talence Innovation Sud Développement, à la demande de la ville de Talence, a été remise à la ville dès le premier trimestre 2011.

Compte tenu du succès des précédentes manifestations, Talence Innovation Sud Développement souhaite reconduire, en 2011, l'organisation du concours d'aide à la création d'entreprises et la Journée de l'Entrepreneuriat Jeunes ; dans le but par la suite de pérenniser ces manifestations et d'en faire des événements reconnus sur la sphère locale. Ces manifestations ne seront pas reconduites à l'identique puisqu'une dimension supplémentaire va être apportée en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes issus des quartiers et des jeunes femmes.

L'Agence envisage également de renforcer ses dispositifs de sensibilisation, d'information, d'accompagnement et de promotion de l'entrepreneuriat auprès du public des jeunes étudiants ou issus des filières des Universités et des Grandes Écoles du campus universitaire. En effet, malgré la présence d'un pôle étudiant de grande envergure, peu d'initiatives et d'actions sont menées en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes étudiants par le biais de l'entrepreneuriat. Elle souhaiterait proposer, à cet égard, un module de formation à l'entrepreneuriat (apport d'expertise dans le montage d'un projet entrepreneurial, etc.)

Enfin, Talence Innovation Sud Développement souhaite orienter son action en réalisant diverses initiatives :

- Mise en place d'une cellule d'amorçage et de détection de projets dans le cadre de la Zone Urbaine Sensible de Thouars ;
- Réponse à un appel à projet de l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances (organisation du concours et de la journée) ;
- Mise en réseaux avec les structures d'insertion sociale du territoire de type PLIE, missions locales, pôle Emploi, animateurs de quartiers mais aussi avec les opérateurs d'accompagnement, d'aide et d'appui à la création d'entreprises de la CUB ;
- Réflexions sur la mise en place d'une structure de type Team Academy sur Bordeaux.

2 Études, actions et diagnostics territoriaux en faveur du développement économique et du développement durable

En 2010, Talence Innovation Sud Développement a poursuivi ses missions d'études et d'expertises en faveur du développement économique et du développement durable sur un territoire d'étude plus large via :

- La poursuite du projet intitulé « Observatoire de veille et d'anticipation des mutations économiques des territoires du Sud de Bordeaux et de la Gironde » sous l'égide du Fonds Social Européen (FSE) et des communes du Sud Bordeaux ;
- Le prolongement de la deuxième session de l'action collective intitulée « Initiatives et actions en faveur de l'intégration du développement durable au sein des PME/PMI de Bordeaux et de la région Aquitaine », mené en partenariat avec la DIRECCTE et le FEDER, avec un objectif de suivi de dix entreprises régionales ;
- L'élaboration d'une monographie (diagnostic socio-économique) de la ville de Bordeaux comparativement à son Bassin d'Emploi et à la Gironde, réalisée pour le compte de la Maison de l'Emploi à Bordeaux ;
- L'actualisation des monographies des communes du Sud Bordeaux (Talence, Gradi-gnan, Bègles et Villenave d'Ornon).

I Deuxième session : Action collective en faveur de l'intégration du développement durable au sein de 10 PME/PMI régionales

Prolongement de la deuxième session d'action collective (2009/2011)

L'Action Collective, intitulée « Initiatives et actions en faveur de l'intégration du développement durable au sein des PME/PMI de Bordeaux et de la région Aquitaine », menée par Talence Innovation Sud Développement, en partenariat avec la DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de L'Emploi) Aquitaine, le FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) et les entreprises du territoire régional, a consisté à accompagner les entreprises participantes vers l'intégration de principes de développement durable au sein de leur fonctionnement et de leur organisation. Cette seconde action collective lancée fin 2009 et qui vise à accompagner 10 PME/PMI régionales fait suite au succès d'une première action collective « test » qui a permis l'accompagnement de 5 entreprises en 2007.

L'action collective a ainsi pour objectif de :

- Favoriser la prise en compte du développement durable au sein des PME/PMI régionales, via des réunions d'information et de sensibilisation,
- Accompagner les entreprises dans une démarche de développement durable à travers la réalisation de diagnostics et de plans d'actions individualisés,
- Faire émerger des synergies entre les entreprises participantes et favoriser les échanges de bonnes pratiques au travers la restitution de bilans collectifs.

Aujourd'hui, ce sont 12 PME/PMI au total qui ont accepté de s'engager dans cette démarche de développement durable.

Une démarche Développement Durable en trois temps

L'action collective se décline par un accompagnement personnalisé sous la forme de 4 demi-journées de conseil et d'un suivi à un an, dispensés avec l'aide et l'appui d'une consultante externe du Cabinet MORINGA. Elle est également constituée de phases collectives et de phases individuelles.

La démarche se compose de 3 grandes phases distinctes et successives :

Phase 1 : Sensibilisation et information des entreprises

Afin de lancer la 2^e session de l'Action Collective (2009/2011), Talence Innovation Sud Développement, en partenariat avec les étudiants de la « Pro Team », a organisé une réunion d'information et de sensibilisation, le 6 juin 2009, à l'Executive Center de la BEM, portant sur les enjeux du développement durable auprès des entreprises régionales, intéressées et susceptibles de se lancer dans une telle démarche.

Cette première étape a permis de présenter les actions menées au titre de l'Agence sur les thématiques du développement durable, de mettre en avant les objectifs et l'intérêt d'une telle démarche au sein des entreprises régionales, de comprendre les contraintes et opportunités du Développement Durable et de présenter la méthodologie employée dans le cadre de l'action collective. Cette réunion a été accompagnée des témoignages des cinq chefs d'entreprises ayant participé à la 1^{re} session de l'action collective, permettant ainsi aux PME/PMI régionales intéressées d'avoir un retour sur expérience.

Phase 2 : Accompagnement personnalisé des PME/PMI en 3 étapes avec l'aide et l'appui d'une consultante

Suite à la réunion d'information et de sensibilisation, les entreprises souhaitant s'engager dans l'Action Collective et répondant aux diverses conditions d'éligibilité, reçoivent un accompagnement personnalisé réalisé par une consultante externe et par un représentant de l'association Talence Innovation Sud Développement. Cet accompagnement se décline en 3 temps :

La réalisation de l'étude préliminaire : enjeux et bonnes pratiques sectorielles

Une étude préliminaire est réalisée afin d'analyser les principaux enjeux du développement durable et les bonnes pratiques mises en place en lien avec le secteur d'activité de l'entreprise. Par la suite, cette étude préliminaire permet d'élaborer un guide d'évaluation qui servira de base de travail au diagnostic sur site et qui s'articule autour de 6 axes prioritaires du développement durable :

- Stratégie de développement économique ;
- Éthique et gouvernance d'entreprise ;
- Environnement ;
- Gestion des ressources humaines ;
- Relations avec les parties prenantes extérieures ;
- Engagements et visibilité externe.

Le diagnostic sur site : recensement des actions existantes et évaluation des performances

Un diagnostic sur site d'une demi-journée est réalisé par la consultante externe. Il repose sur une visite des installations et un entretien détaillé avec les dirigeants et les responsables de services, effectué sur la base du guide d'évaluation. Ce questionnaire adapté aux enjeux de chaque entreprise permet par la suite d'évaluer les performances de l'entreprise en matière de développement durable d'après les 6 axes énoncés précédemment.

Par la suite, la maturité de la démarche est évaluée selon 5 niveaux (de 0 à 4).

Cette première phase se ponctue par une réunion individuelle (une demi-journée) où sont restitués les résultats du diagnostic.

La hiérarchisation des enjeux et l'élaboration du plan d'actions

Les enjeux sont ensuite hiérarchisés, au cours d'une nouvelle réunion avec les dirigeants et les principaux responsables, au regard de l'importance de l'enjeu et de son niveau de maîtrise actuelle par l'entreprise.

Ainsi, aux vues des priorités stratégiques, la consultante assiste l'entreprise dans l'élaboration d'un plan d'actions en adéquation avec les objectifs à atteindre. Pour chaque action, il est précisé les responsabilités, les délais de réalisation, les moyens à allouer et les indicateurs de suivi (une demi-journée).

Il s'agit d'un programme personnalisé dont l'état d'avancement est fonction des disponibilités et des actions individuelles engagées par les entreprises régionales.

Phase 3: Bilan, restitution et suivi des entreprises

Cette phase s'accompagne d'un bilan collectif et d'un suivi personnalisé à un an des entreprises.

Un bilan collectif est organisé, sous forme de comité de pilotage, afin de rendre compte des actions mises en place par l'ensemble des PME/PMI accompagnées, de mutualiser et capitaliser leurs expériences et de développer de nouvelles synergies.

Un suivi personnalisé à 6 mois ou un an est effectué afin de faire le point sur la démarche réalisée et ainsi mesurer son efficacité et sa cohérence entre les objectifs poursuivis et les actions mises en œuvre. Ce suivi peut également permettre de déboucher sur d'éventuelles réorientations dans un souci d'amélioration continue.

**Le premier Comité de pilotage
de la deuxième session - Action collective
« Développement Durable et PME/PMI
de Bordeaux et de la région Aquitaine »**

Talence Innovation Sud Développement a organisé le premier comité de pilotage de la seconde session, le 6 mai 2010 au sein des locaux de l'entreprise PRODITEC (Pessac). Il visait à réunir l'ensemble des chefs d'entreprises engagés dans l'action ainsi que des experts de la création d'entreprises, soit au total une quinzaine de participants.

Ce comité de pilotage a permis de :

- présenter les actions menées par l'Agence sur les thématiques du développement durable,
- préciser le cadre et la méthode employée de l'action collective,
- présenter les entreprises et énoncer les raisons de leur engagement,
- permettre la rencontre des entreprises et entraîner une dynamique et une synergie collectives,
- présenter la veille établie concernant les retombées du « Grenelle de l'environnement 2 » et le projet de norme ISO 26 000,
- et enfin, présenter les principaux dispositifs d'aides financières existants en Aquitaine (aides de la DIRECCTE, aides européennes : FEDER, axe 3 et les pôles de compétitivité).

Les entreprises engagées dans l'Action Collective

Après le franc succès rencontré par la première session de l'action collective, débutée en 2007, qui avait permis de suivre 5 entreprises régionales, une deuxième session a été lancée fin 2009 afin d'accompagner un panel de dix entreprises régionales.

Ce sont aujourd'hui 7 chefs d'entreprises et leur équipe qui se sont lancés dans la deuxième session de l'action collective. Ces PME/PMI, issues de secteurs d'activités divers, ont relevé le défi et se sont résolument engagées, avec leur équipe, dans une démarche de développement durable. En s'engageant, ces entreprises ont pour but de réduire leur coût que ce soit de production, de matières premières, etc., d'améliorer leur performance économique et énergétique via une optimisation des flux de matières premières, des procédés de fabrication innovants, etc., d'améliorer leur image interne et externe en leur conférant une image de précurseur, mais également d'améliorer leur positionnement sur le marché, etc.

Les sept PME/PMI régionales - Deuxième session Action collective

ÉDITIQUE MÉDIAS SERVICES (EMS) est une PME de 10 salariés, proposant des services de conseil, d'expertise de maîtrise d'œuvre et de réalisation dans le domaine de l'édition, localisée sur Pessac ;

LA MAISON SICHEL est une PME de 113 salariés, spécialisée dans le domaine de la production et du négoce de vin, ayant son siège social sur Bordeaux (Quai de Bacalan) ;

MIRANE est une PME de 30 salariés, spécialisée dans la communication audiovisuelle dynamique ; il s'agit d'une société de services en Marketing Digital, implantée sur Cenon ;

ENTREPRISE ET PATRIMOINE est une PME de 3 salariés, spécialisée dans la cession et achat d'entreprises et dans le conseil en ingénierie financière, implantée sur Bordeaux Centre ;

LE GROUPE PANTHER est une PME de 53 salariés, spécialisée dans la création et distribution de produits cosmétiques et de parfumerie, produits capillaires et hygiène de beauté, ayant son siège social à Saint-Ouen et possédant ses locaux à Gradignan (ZI de Bersol) ;

LA SOCIÉTÉ SFRI société de 15 salariés, spécialisée dans le développement et la commercialisation d'automates et de réactifs pour les analyses de sang, implantée sur Saint-Jean-d'Illac ;

LE GROUPE LAFON société 106 salariés, spécialisée dans les équipements pétroliers et implantée sur Bassens.

Le bilan des 5 entreprises suivies au cours de la première session

SOCIÉTÉ DE LIÈGES HPK, PMI lot et garonnaise de production industrielle de matériaux en liège, comptant 32 salariés ;

GERTRUDE, SAEM de la CUB, spécialisée dans la gestion des déplacements urbains et du trafic routier en temps réel, employant une trentaine de personnes ;

LYRACOM, start-up innovante d'une dizaine de salariés, spécialisée dans la conception et la commercialisation de technologies innovantes le domaine de l'éclairage public ;

PRODITEC, société de près de 30 salariés, présente dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de communication et spécialisée dans la vision artificielle dans l'industrie et la mécanique ;

FILING PUBLICITÉ, PME talençaise employant une quinzaine de salariés et spécialisée dans la communication visuelle.

Parmi les 5 entreprises ayant participé à la 1^{re} session de l'action collective, 3 d'entre elles ont d'ores et déjà effectué le suivi à un an de la mise en place de leur plan d'actions, évaluant ainsi la cohérence entre les objectifs poursuivis et les actions entreprises en faveur du développement durable. Il s'agit de la société GERTRUDE, LIÈGES HPK et PRODITEC.

Cette dernière phase consiste à établir un bilan individualisé pour chaque entreprise accompagnée. Il s'agit d'intégrer à ce niveau, le suivi à un an des plans d'actions mis en place pour faire le point sur les progrès réalisés, les éventuelles difficultés rencontrées et définir les nouveaux objectifs.

II Observatoire de veille et d'anticipation des mutations économiques des communes du Sud Bordeaux et de la Gironde

« L'Observatoire de veille et d'anticipation des mutations économiques des communes du Sud Bordeaux et de la Gironde » est un outil qui s'inscrit dans le prolongement de l'Observatoire des Activités et de l'Emploi réalisé précédemment par l'Agence. Initié en 2007, il s'est déroulé sur 3 ans et a bénéficié du soutien du FSE, de la CUB et des communes du Sud Bordeaux. Le projet Observatoire s'est clôturé en 2010 mais est voué à être annuellement actualisé.

Il répond ainsi à :

- l'Axe 1 « Adaptation des travailleurs et des entreprises aux mutations économiques »
- Mesure 1.1 « Anticiper et gérer les mutations économiques »
- Sous Mesure 1.1.1 « Anticipation et prévention des mutations économiques » du Programme Opérationnel 2007/2010 du FSE.

Ce projet partait du constat initial : comme toute entité, le contexte économique du Sud Bordeaux est en proie à des mutations ayant des répercussions sur le marché du travail, sur la configuration productive locale et sur la gestion du travail et des compétences en entreprise. Il est donc nécessaire de disposer d'outils de veille et d'anticipation afin d'aider les entreprises locales et tout acteur du territoire du Sud Bordeaux à faire face aux mutations économiques auxquelles ils pourraient être confrontés.

L'Observatoire permet ainsi de fournir des éléments d'analyse sur les tendances socio-économiques d'un territoire . Il permet de guider les choix des différents acteurs locaux (collectivités territoriales, partenaires sociaux...) en termes de politique de développement économique, d'emploi et de la formation mais également de guider le choix des entreprises en termes de localisation d'activités, de gestion de compétences, de développement des pôles R&D. Il s'apparente ainsi à un outil d'aide à la décision et à la promotion du territoire.

Trois phases, réparties annuellement, ont constitué le projet :

- **Phase 1 :** Réaliser une activité de veille sur le tissu productif du territoire du Sud Bordeaux et établir un diagnostic socio-économique de ce territoire. Il s'agit ici d'évaluer les forces et les faiblesses du territoire du Sud Bordeaux.
- **Phase 2 :** Élaborer une analyse sectorielle. Cette phase a pour objectif de qualifier les secteurs d'activités majoritairement présents sur les communes du Sud Bordeaux. Il s'agit d'évaluer les forces et les faiblesses de ces secteurs d'activités et d'évaluer leur capacité à affronter la concurrence ainsi que leurs perspectives de développement à court et long terme. Par la suite, il s'agit de confronter l'analyse des secteurs d'activités du Sud Bordeaux à celle des secteurs d'activités présents sur la CUB et la Gironde.
- **Phase 3 :** Proposer des pistes de réflexions et des pistes de recommandations. Il s'agit dans ce cadre d'analyser les métiers porteurs d'avenir et d'identifier les initiatives économiques et les dispositifs de soutien public existants.

Phase 1 : Diagnostic socio-économique des communes du Sud Bordeaux

La phase 1 qui s'est déroulée de juillet 2007 à juin 2008 avait pour objectif de présenter de manière détaillée le tissu productif des communes du Sud Bordeaux. Cette première étape visait à disposer d'une connaissance approfondie du territoire en termes d'atouts et faiblesses (photographie du territoire à un instant donné). L'objectif du diagnostic est de dresser un état des lieux de l'appareil productif et de mettre en exergue les spécificités du territoire.

Il se compose de quatre grandes thématiques : le profil démographique, la population locale et le marché du travail, le système productif et enfin l'attractivité du territoire à travers ses zones d'activités économiques.

Les principaux résultats de ce travail d'analyse et d'étude sont les suivants :

- Le Sud Bordeaux accueille un important tissu d'entreprises dédiées aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) ;
- Ce secteur s'avère porteur d'avenir et à fort potentiel (relais de croissance) ;
- Le Sud Bordeaux accueille de nombreux pôles universitaires et il est à la tête d'une trentaine de zones d'activités économiques.

Il dispose, dès lors, de nombreux atouts pour consolider son tissu productif, asseoir son attractivité et développer des compétences.

Toutefois, il semble également que le territoire Sud Bordeaux soit confronté à un certain nombre d'enjeux économiques, sociaux et territoriaux :

- Participer à la diversification des activités productives et consolider la montée en puissance des secteurs relais (informatique, services à la personne, immobilier, haute technologie...);
- Consolider la présence et la pérennité des jeunes entreprises ;
- Optimiser l'adéquation entre l'offre et la demande d'emploi ;
- Accompagner les secteurs d'activités en perte de vitesse ;
- Accroître son attractivité territoriale notamment par le biais du milieu universitaire (pôles R&D...).

Phase 2 : Analyse sectorielle

La phase 2 s'est déroulée de juin 2008 à juillet 2009. Elle a consisté d'une part, à étudier les différents secteurs d'activités des communes du Sud Bordeaux, et d'autre part, à comparer ces secteurs à ceux présents sur la CUB et à la Gironde intégrant ainsi une démarche plus territoriale. Elle se base sur une double analyse : quantitative et qualitative.

Analyse quantitative ou sectorielle

Cette analyse vise à « hiérarchiser » les secteurs d'activités en fonction de leur capacité à pouvoir faire face de manière plus ou moins aisée à d'éventuels bouleversements de leur environnement économique (mutations).

La confrontation de nombreux indicateurs différents a permis de réaliser une typologie sectorielle composée de trois principales catégories :

- Les secteurs en « bonne santé » ;
- Les secteurs à « surveiller » ;
- Les secteurs en « difficulté ».

À la suite de cette étude, il apparaît que sur les 24 secteurs d'activités analysés (NES 36), la majorité se porte plutôt bien. En effet, 14

secteurs sont recensés dans la catégorie « secteurs en bonne santé », 6 dans la catégorie « secteurs à surveiller » et 4 dans la catégorie « secteurs en difficulté ».

5 grands secteurs du Sud Bordeaux concentrent plus de 57 % des emplois dont :

- 2 secteurs en « bonne santé » qui représentent 21,5 % des emplois : le conseil-assistance et la santé -action sociale,
- 3 secteurs « en difficulté » qui représentent 35,5 % des emplois : la construction, les services opérationnels et le commerce de détail.

Analyse qualitative ou territoriale

Il était nécessaire de prolonger l'analyse interne des secteurs d'activités par une approche plus territoriale des fragilités et des potentialités du tissu économique. Ainsi, l'analyse qualitative vise à étudier la structure et la dynamique du tissu productif du Sud Bordeaux en comparaison avec les territoires de référence que sont la CUB, la Gironde et l'Aquitaine.

Les principaux résultats obtenus sont les suivants :

- Globalement le Sud Bordeaux suit les mêmes tendances que ses territoires d'appartenance que sont la CUB, la Gironde et l'Aquitaine;
- Il existe néanmoins un « effet territoire » : les tendances du Sud Bordeaux, bien que similaires à celles de la CUB, sont néanmoins beaucoup plus marquées. Les communes du Sud Bordeaux semblent ainsi contribuer au dynamisme de la CUB;
- La répartition des secteurs les plus représentés sur le Sud Bordeaux, tant en termes d'emplois que d'établissements n'a que très peu évolué entre 2000 et 2007. 5 secteurs représentent ainsi plus de 50 % de l'ensemble des secteurs présents sur le territoire. Ces 5 secteurs sont également ceux qui ont le plus de poids sur le territoire de la CUB;
- Concernant la spécialisation, il existe une spécificité territoriale du Sud Bordeaux qui compte davantage de secteurs sur-représentés que de secteurs sous-représentés par rapport à la CUB. Il s'agit des secteurs de l'action sociale-santé, des activités récréatives, culturelles et sportives et du commerce de détail.

Phase 3 : Recommandations via les métiers porteurs d'avenir

La phase 3 s'est déroulée de juillet 2009 à juin 2010, suite aux deux premières phases de diagnostic et d'expertise par secteur d'activités. Elle a visé à définir les métiers/secteurs d'activités porteurs d'avenir et à établir un panel des dispositifs d'aide et d'appui au développement économique à l'échelle départementale.

La question des métiers dits « en tension » (excédent de la demande par rapport à l'offre) ressentis sur le marché du travail a abouti à la réalisation de 15 fiches prévisions métiers qui permettent d'évaluer les risques et les potentialités en termes d'emplois à court et moyen terme par métier.

Notons que ces prévisions métiers sont tirées d'études économiques et statistiques de référence : le rapport « Les Métiers en 2015, Prospective des Métiers et Qualifications », réalisé en janvier 2007 par la DARES. Dans ce cas, le territoire d'étude concerné n'est plus l'échelle locale mais bien le territoire national. Les données exploitées proviennent également de l'enquête « Besoins en Main d'Œuvre 2009 » produite par le CREDOC et du Pôle Emploi.

Les 15 secteurs étudiés, considérés comme les plus représentatifs sur le territoire du Sud Bordeaux, sont les suivants : les activités financières, les secteurs activités récréatives, culturelles et sportives et édition, imprimerie, reproduction, les secteurs chimie, caoutchouc, plastique et industrie agro-alimentaire (IAA), le secteur commerce, le secteur conseil et assistance, le secteur construction, le secteur éducation, le secteur habillement cuir, industrie des équipements du foyer, industrie du bois et du papier, édition, impression et reproduction, le secteur des hôtels et restaurants et industrie agro-alimentaire, le secteur des industries mécaniques, le secteur de la métallurgie et de la transformation des métaux, le secteur de la Recherche & Développement, le secteur de la santé et action sociale, les secteurs des services personnels et domestiques et des services opérationnels.

En parallèle, les dispositifs d'appui au développement économique et le rôle des acteurs socio-économiques locaux notamment en matière d'accompagnement et d'appui à la création d'entreprises ont été identifiés et classifiés sous forme de fiches. Une trentaine d'acteurs du réseau d'aide et d'accompagnement à la création d'entreprises ont été recensés.

L'Observatoire de veille et d'anticipation des mutations économiques s'est donc clôturé lors du comité de pilotage du 19 juillet 2010 qui a eu pour objectif de présenter les principaux résultats de la phase 3 à l'ensemble des partenaires économiques, associatifs et institutionnels associés au projet.

L'ensemble des données de l'Observatoire devrait être mis à la disposition de tous sur le site Internet de l'Agence et téléchargeable gratuitement d'ici la fin de l'année 2010.

III Diagnostic socio-économique de la ville de Bordeaux comparativement à son Bassin d'Emploi et à la Gironde

Commanditée par la Maison de l'Emploi de Bordeaux, structure d'accompagnement et d'appui-conseil aux créateurs d'entreprises, Talence Innovation Sud Développement a actualisé en 2010 le diagnostic socio-économique de la ville de Bordeaux (monographie) comparativement à sa zone d'emploi (Bordeaux Zone Centrale) et à la Gironde.

Le Bassin d'emploi de Bordeaux est délimité par le territoire de la CUB étendue, soustrait de la commune de Libourne et du bassin d'Arcachon et recense environ 80 communes. Ce territoire qui accueille près de 803 157 habitants répartis sur environ 128 797 hectares ; présente des indicateurs économiques de référence. Le diagnostic comprend également un focus, à la demande du commanditaire, sur les six Zones Urbaines Sensibles du territoire Bordelais, à savoir la ZUS de Bacalan-Claveau, de Bastides-Benauges, de Queyries-Brazza, des Aubiers, de Saint-Michel et de Farges-Belcier.

L'étude vise à donner une photographie en temps réel de la situation socio-économique de la ville de Bordeaux, en mettant en exergue les atouts et faiblesses du territoire en terme de démographie, de marché de l'emploi et de système productif mais également en révélant les futures opportunités ou menaces qui l'entourent.

Elle analyse également de manière plus spécifique les composantes socio-économiques des six quartiers de Contrats Urbains de Cohésion Sociale de la ville de Bordeaux. Ces contrats de ville, signés entre l'État et les collectivités, visent à mettre en œuvre des actions concertées afin d'améliorer la vie des habitants dans des quartiers en difficulté.

Cette étude se propose ainsi d'établir un cadre de référence et un outil de travail ; et d'apporter une réponse aux principales problématiques liées à l'emploi et une aide destinée aux acteurs économiques et aux décideurs politiques afin d'appréhender les enjeux du développement économique sur ce territoire.

La monographie se structure autour de quatre grandes thématiques générales :

- **Le profil démographique de la ville de Bordeaux** porte sur l'analyse des caractéristiques démographiques de la population bordelaise. Cette thématique, à travers l'étude de divers indicateurs, traite essentiellement de l'évolution de la population, de la répartition de la population par tranche d'âge, par niveau de formation, ou encore des structures familiales, etc. L'ensemble des données répertoriés pour la Ville de Bordeaux ont été comparées avec les territoires de référence : le Bassin d'emploi de Bordeaux et la Gironde. Un focus sur les ZUS a également été étudié pour chacun des indicateurs présents ;
- **La population et marché du travail** traite de la situation de l'emploi et de son évolution sur le territoire d'étude. Cette partie permet de dresser le portrait du marché du travail de la ville de Bordeaux, via les diverses données statistiques analysées (les conditions d'emploi, le nombre de demandeurs d'emploi, le profil des demandeurs d'emploi, la nature des offres d'emploi disponibles, l'évolution des effectifs salariés, etc.) ;
- **La configuration productive locale** permet d'avoir une image détaillée du tissu productif de la commune de Bordeaux (caractéristiques des secteurs d'activités, nombre d'établissements implantés et effectifs salariés employés, caractéristiques des établissements (taille, ancienneté, rayonnement), etc.). Par ailleurs, une analyse concernant la création d'entreprises et l'évolution du solde migratoire a été réalisée, afin d'apporter une vision plus précise sur le dynamisme et l'attractivité du tissu entrepreneurial de Bordeaux ;
- **Quelques données complémentaires sur les zones urbaines sensibles** : Couverture Maladie Universelle Complémentaire et Revenus Fiscaux et Zones Urbaines Sensibles. Cette thématique, essentiellement axée sur les six ZUS de Bordeaux, permet d'évaluer la part de la population des ZUS dont les ressources sont les plus modestes et d'attester de leur niveau de vie.

Les conclusions de ces thématiques reposent sur l'analyse de nombreux indicateurs. Aussi, Talence Innovation Sud Développement a mobilisé et analysé de multiples sources, en provenance des organismes publics de la statistique française, tels que l'INSEE, le Pôle Emploi-Unistatis, la CAF, l'URSSAF, le Recrotat de Bordeaux, le PRES (Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur), etc.

IV Actualisation des diagnostics socio-économique des communes du Sud Bordeaux (Talence, Bègles, Gradignan, Villenave d'Ornon)

Talence Innovation Sud Développement a également engagé à la fin de l'année 2010, un vaste travail de réactualisation des monographies des communes du Sud Bordeaux (Talence et Gradignan). Quant aux diagnostics des communes de Villenave d'Ornon et de Bègles, leurs réalisations seront fonction des discussions en cours avec ces collectivités.

Ces études ont pour objectif d'élaborer un diagnostic socio-économique complet des villes étudiées, à savoir la Ville de Talence, la ville de Gradignan et la Ville de Bègles, ainsi que la ville de Villenave d'Ornon, tout en repositionnant ce territoire, dans son environnement économique proche, le territoire du Sud Bordeaux.

Véritable photographie en temps réel du territoire, cette étude proposait de dresser un état des lieux des données structurelles et conjoncturelles du tissu socio-économique des villes et d'identifier les atouts et faiblesses ainsi que les opportunités et les menaces pesant sur les villes. Elle tend ainsi à apporter une aide destinée aux acteurs économiques et aux décideurs politiques afin d'appréhender les enjeux et les perspectives du développement économique local.

Les collectivités territoriales sont aujourd'hui confrontées à un réel défi qui engage leur avenir, assurer leur développement économique local. Aussi, dans un contexte de recherche de compétitivité et d'optimisation des ressources, les collectivités territoriales ne disposent pas véritablement des outils et des méthodes adaptés à leurs enjeux.

La présente proposition permet ainsi d'actualiser l'ensemble des données anciennement collectées, en mobilisant les dernières données disponibles. Par ailleurs, cette seconde édition pourrait aborder un ou deux points nouveaux, tel que la notion de développement durable au sein des communes analysées.

Les monographies se structurent autour de cinq grandes thématiques générales:

- Le profil démographique de la ville porte sur l'analyse des caractéristiques démographiques de la population comparativement à son territoire de référence, le Sud Bordeaux;
- La population locale et marché du travail traite de la situation de l'emploi et de son évolution sur le territoire d'étude;
- La configuration productive locale. Elle permet d'avoir une image détaillée du tissu productif de la commune de Bordeaux, en termes de secteurs d'activités, de nombre des établissements implantés et des effectifs salariés employés et en terme de caractéristiques des établissements (taille, ancienneté, rayonnement, etc.);
- L'attractivité territoriale et zones d'activités porte sur la structure des zones d'activités présentes sur le territoire (superficie totale, superficie disponible, nombre d'entreprises implantées, vocation de la zone d'activité, etc.);
- L'appareil éducatif local référence l'ensemble des établissements publics et privés implantés sur le territoire étudié, qu'ils s'agissent des écoles maternelles, primaires, collèges, lycées, universités et Grandes Écoles. Cette partie permet d'avoir un premier aperçu de la structure de l'offre d'enseignement de la commune analysée.

Orientations 2011 - Axe 2

Concernant l'action collective, plusieurs perspectives d'évolutions sont envisagées au cours de l'année 2011.

Talence Innovation Sud Développement a signé un avenant avec ses partenaires institutionnels (DRIRE et FEDER) qui reporte de six mois la date de clôture de l'initiative et lui permet ainsi à l'Agence d'accompagner trois entreprises supplémentaires afin de constituer un panel total de dix entreprises suivies.

Une nouvelle vague de sensibilisation, d'information, de communication et de prospection a donc été lancée au cours du premier trimestre 2011 à destination des PME/PMI régionales. L'accompagnement personnalisé des entreprises se réalisera par la suite. Afin de valoriser et de communiquer sur cette démarche d'action collective, l'Agence envisage de réaliser un site Internet dédié à l'action collective.

Sur le modèle du site Internet réalisé, un Guide des Bonnes Pratiques des actions liées au développement durable devrait être également édité. Il reprendrait à sa charge les informations du site et constituerait un document promotionnel en faveur des activités de l'Agence et des entreprises engagées.

Parallèlement à ces actions et dans le but de pérenniser et développer les démarches éco-responsables des entreprises à l'échelle régionale, Talence Innovation Sud Développement souhaite mutualiser les moyens et les compétences en faveur du développement durable au sein des PME/PMI via la création d'un Club « Entreprises et Développement Durable » ou d'une plateforme collective.

Les succès des deux premières sessions d'action collective initiées en 2008 et en 2009 en terme de dynamisme économique, de gains de productivité et de promotion du territoire ont conforté l'Agence dans la mise en place d'une nouvelle action collective plus spécifique en 2011. Cette action collective devrait intégrer les évolutions récentes de la norme internationale ISO 26000 relative à la Responsabilité Sociétale des Organisations.

Suite aux travaux menés dans le cadre de l'Observatoire, l'Agence réfléchit au lancement d'une étude prospective des métiers et des qualifications à venir à l'échelle infrarégionale de l'arrondissement de Bordeaux en lien avec la Maison de l'Emploi de Bordeaux et Pôle emploi. Cette étude aurait pour but de repérer les métiers pour lesquels des tensions apparaissent ou risquent d'apparaître dans les années à venir. Pour cela, Talence Innovation Sud Développement analyserait une vingtaine de domaines professionnels sous l'angle de la demande et de l'offre de travail. Le lancement de cette étude dépendra des contacts et des partenariats tissés avec les acteurs économiques locaux.

Concernant son champ d'études et d'expertises territoriales, Talence Innovation Sud Développement poursuivra en 2011 la réactualisation des monographies et des diagnostics socioéconomiques des collectivités territoriales. L'ensemble des données anciennement collectées, sera actualisé en mobilisant les dernières données disponibles, émanant des organismes officiels et publics de la statistique française.

3 Renforcement des partenariats avec les Universités et les Grandes Écoles

Talence Innovation Sud Développement s'engage étroitement en faveur de la promotion et du renforcement des liens entre les pôles universitaires bordelais (Bordeaux 1, 2, 3 et 4), les Grandes Écoles (Bordeaux École Management, ENSAM, ENSCPB, ENSEIRB-MATMECA, etc.), les villes du Sud Bordeaux (Talence, Gradignan, Bègles et Villenave d'Ornon) et les entreprises implantées au niveau local et de la CUB.

Les communes du Sud Bordeaux bénéficient d'un territoire attractif et dynamique en terme d'installation d'infrastructures d'enseignement supérieur. En effet, les communes de Talence, Pessac et Gradignan disposent sur leur territoire du plus grand domaine universitaire d'Europe, en terme de superficie, soit près de 235 hectares. Notons également que la ville de Villenave d'Ornon dispose sur son territoire d'un centre de recherche Bordeaux-Aquitaine, l'INRA, et d'un Institut des Sciences de la Vigne et du Vin.

L'environnement local de Talence présente également un vivier important de laboratoires de recherche et d'établissements d'enseignement supérieur, tels que l'Université des Sciences et Technologies de Bordeaux 1, l'Université de Bordeaux 2 (Spécialité Oenologie), l'École de management de Bordeaux

(BEM), l'École d'Architecture et de Paysage de Bordeaux, l'École National Supérieur des Arts et Métiers (ENSAM) et l'École Nationale Supérieure d'Electronique, Informatique et Radiocommunications de Bordeaux (ENSEIRB-MATMECA) mais également un Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (le PRES). Cet environnement constitue un levier essentiel de compétitivité et de développement économique pour la Ville de Talence.

Au total, le domaine universitaire recense plus de 40 000 étudiants et se classe au 5^e rang parmi les universités de province en nombre d'étudiants.

Aussi, l'Agence tend à favoriser l'émergence de partenariats entre le monde de l'enseignement, le monde des collectivités territoriales et le monde de l'entreprise, via la réalisation de projets communs abordant des thématiques multiples et la mise en place d'activités de recherche, de valorisation, de transfert de technologies et de formation. Talence Innovation Sud Développement agit dans le but d'informer et de sensibiliser les acteurs locaux sur le potentiel et les compétences développées ou en devenir sur leur territoire, mais également dans le but de favoriser la réussite des étudiants et leur insertion professionnelle dans le tissu socio-économique.

En 2010, les actions et initiatives poursuivies par Talence Innovation Sud Développement en faveur du renforcement des partenariats entre les différents acteurs du territoire se sont déclinées à travers plusieurs volets :

- Des collaborations avec des experts en Aménagement du territoire et des doctorants du GREThA (Groupe de Recherche en Économie Théorique et Appliquée) de l'Université Bordeaux IV dans le cadre des études et des diagnostics territoriaux en faveur du développement économique ;
- L'accueil et l'accompagnement de stagiaires et groupes d'étudiants issus de différentes formations, tels que la BEM (Bordeaux École de Management), l'Université Bordeaux IV (Institut d'Administration des Entreprises), l'Université Bordeaux III (Institut des Sciences de l'Information et de la Communication) ;
- Le renforcement de son partenariat avec l'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers (ENSAM) dans le cadre de plusieurs projets, en particulier avec la Junior Entreprise de l'ENSAM (Arts et Métiers Junior Entreprise). D'autres contacts sont en cours avec les autres Juniors Entreprises du campus universitaire bordelais ;
- La poursuite des discussions avec l'association AquiDoc, œuvrant pour l'insertion professionnelle des doctorants et des docteurs dans le privé, et de son soutien dans la mission « Doctorant-Conseil » ;
- L'animation du Comité des Experts, intervenant à travers diverses thématiques liées à la sensibilisation, l'accompagnement et l'appui à la création d'entreprises.

I Partenariat avec l'Université Bordeaux IV

Consciente des expertises et des compétences de haute qualité qu'offre le domaine universitaire bordelais, Talence Innovation Sud Développement s'associe chaque année, au vu des études à réaliser, à des experts universitaires spécialisés.

En 2010, l'agence a renforcé son partenariat opérationnel avec l'Université Montesquieu Bordeaux IV, et plus particulièrement avec des experts et ingénieurs d'études en Aménagement du Territoire et des doctorants du GREThA (Groupe de Recherche en Économie Théorique et Appliquée) de Bordeaux IV.

Cette collaboration avec l'Université Montesquieu Bordeaux IV a concerné trois grands volets :

- la réalisation de l'« Observatoire de veille et d'anticipation des mutations économiques des territoires du Sud Bordeaux et de la Gironde ». Les phases 2 et 3 de l'Observatoire ont été réalisées en très fort partenariat avec les experts du GREThA et de Bordeaux IV qui ont apporté leur expertise économique et statistique de qualité ;
- la réflexion sur une réactualisation possible des monographies des communes du Sud Bordeaux, notamment la monographie de Bègles, de Talence et de Gradignan. L'objectif étant de dresser un état des lieux des données structurelles et conjoncturelles de la zone géographique étudiée et ainsi de dresser un diagnostic socio-économique complet de chacune de ces communes ;
- la participation à l'élaboration de la monographie de Bordeaux comparativement à son Bassin d'emploi, dont l'étude visait à présenter les grandes caractéristiques socio-économiques de la commune de Bordeaux mais également les composantes socio-économiques de six ZUS de la ville de Bordeaux.

II Accueil de stagiaires de l'IAE, de l'IUT et de l'ISIC

Le renforcement du partenariat avec les Universités et les Grandes Écoles du territoire du Sud Bordeaux se traduit également par un aspect plus pédagogique auprès des étudiants. Aussi, l'Agence accueille chaque année des stagiaires issus de formations diverses afin de :

- favoriser leur insertion professionnelle ;
- permettre la mise en pratique de leurs connaissances et compétences en milieu professionnel ;
- sensibiliser ses futurs diplômés aux enjeux économiques auxquels sont exposées les collectivités territoriales et les entreprises, mais également de les confronter aux exigences du monde du travail.

Ces stages, permettant de mettre en pratique des formations théoriques, comprennent de véritables missions professionnelles et sont menés en étroite collaboration avec les autres membres de l'agence. La diversité des activités de l'Agence permet de recruter des stagiaires aux profils variés et aux compétences complémentaires pour l'Agence (communication, accompagnement des créateurs, études économiques, etc.).

Dans le cadre de ses activités en 2010, Talence Innovation Sud Développement s'est entourée de trois stagiaires issues des formations suivantes :

- Une stagiaire en 2^e année d'IUT option Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA) s'est employée à actualiser le « Guide d'aide et d'appui à la création d'entreprises auprès des femmes et des jeunes ». Cette actualisation, possible grâce à des missions de veille et de recherche d'informations, a porté sur les nouvelles références en la matière, les rubriques pratiques de la création à aborder (les étapes de la création d'entreprises, les aides financières, les concours, etc.) et les structures d'aide et d'accompagnement à la création d'entreprises présentes sur le territoire départemental.
- Une stagiaire issue du Master 2 de l'ISIC (Institut des Sciences de l'Information et de la Communication de l'Université Bordeaux III) a été en charge des actions de communication, de promotion et de veille portant sur les actions réalisées en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes par la création d'entreprises (Concours d'aide à la création, Journée de l'Entrepreneuriat, Bourse aux projets innovants et Guide d'aide à la création d'entreprises).

- Une stagiaire issue du Master 2 de « Création/Reprise d'entreprises et Entrepreneuriat » (Université Bordeaux IV) a participé à la réalisation de la phase 2 et 3 de l'« Observatoire de veille et d'anticipation des mutations économiques des territoires du Sud Bordeaux et de la Gironde », destinées à élaborer une analyse sectorielle et à proposer des recommandations sur le type d'action à mener en vue d'accompagner et de soutenir les activités économiques en mutation.

Ces stagiaires ont été pleinement associées aux missions plus transversales de l'Agence et inhérentes à chacun des agents (recherche de partenariats, prospection, gestion personnelle des rendez-vous, etc.).

Forte de sa collaboration avec Bordeaux École Management (BEM), l'Agence a conso-

lidé ses relations avec cette dernière, à travers une collaboration régulière avec l'association étudiante « Équiterre », œuvrant pour la promotion et la sensibilisation des consommateurs aux enjeux du commerce équitable. L'association « Équiterre » prône des valeurs de solidarité, d'équité et de développement durable à travers l'organisation de petits-déjeuners et cocktails éthiques et la vente de produits équitables. Sensible aux valeurs poursuivies et défendues par cette association, Talence Innovation Sud Développement a sollicité et associé ses services à de multiples reprises lors de comités de pilotage (Action Collective 2^e session), d'événements et manifestations organisés par l'Agence (Concours « Jeunes Entrepreneurs créateurs », « Journée de l'Entrepreneuriat Jeunes », etc.).

III Partenariat avec l'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers (ENSAM) - Arts et Métiers Junior Entreprise (AMJE)

Fort d'un partenariat existant depuis quelques années, l'Agence a consolidé ses liens avec la Junior Entreprise de l'ENSAM, l'AMJE, notamment dans le cadre de son projet FSE « Initiatives et actions en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes par l'entrepreneuriat ».

En effet, l'ENSAM, fort de ces deux pôles d'excellence que sont le génie mécanique et industriel, intervient sur divers domaines d'expertises tel que le marketing industriel, l'informatique industrielle, l'électronique/automatique, la recherche/prototypage, etc.

Compte tenu de leurs compétences, Talence Innovation Sud Développement a intégré ces partenaires à l'organisation de la « Bourse aux Projets Innovants ». Cette collaboration s'est traduite par la prospection d'entreprises innovantes susceptibles de pouvoir apporter leurs témoignages et leurs expériences dans le champ large de l'innovation et des technologies nouvelles et par l'animation de la table ronde.

L'AMJE a également été associée à la co-animation d'une table ronde sur l'innovation et les technologies nouvelles au cours de la « Journée de l'Entrepreneuriat » du 2 mars 2010.

L'agence Talence Innovation Sud Développement a décidé d'étendre ce partenariat à l'ensemble des Juniors Entreprises. Aussi, des contacts sont en cours avec les autres juniors Entreprises du campus universitaire bordelais.

IV Le comité des experts

Le Comité des Experts rassemble des acteurs de différents horizons : élus, scientifiques, techniciens, responsables d'universités, responsables de PME/PMI, qui œuvrent pour le rapprochement des communes du Sud Bordeaux, des Universités et des organismes scientifiques, technologiques et de recherche.

Initialement créé pour apporter une plus value en terme d'accompagnement et de conseils aux créateurs d'entreprises de la pépinière, le Comité des Experts apparaît comme :

- un outil technique d'information, de conseil et d'évaluation technique de projets de création d'entreprises, à travers la sélection des dossiers et l'accompagnement des projets entrant en pépinière ;
- un outil d'orientation en faveur du développement économique, technologique, scientifique et de l'aménagement durable des territoires.

Dans l'attente de l'ouverture de la future pépinière d'entreprises, le Comité des Experts se réunit régulièrement pour aborder des thématiques diverses, liées à l'insertion professionnelle des jeunes, aux mutations économiques du territoire du Sud Bordeaux et plus largement de la Gironde, mais également liées au développement durable, à l'innovation et aux nouvelles technologies, etc.

Talence Innovation Sud Développement a fait de ce Comité d'Experts un partenaire privilégié qui intervient lors des multiples missions de l'Agence, que ce soit l'Action Collective « PME/PMI et Développement Durable », l'Observatoire de veille et d'anticipation des mutations économiques sur le Sud Bordeaux, la « Journée de l'Entrepreneuriat Jeunes », etc.

Orientations 2011 - Axe 3

Dans la perspective de créer une véritable dynamique partenariale autour des champs larges du développement économique local, du développement durable, de la création d'entreprises et de l'innovation, Talence Innovation Sud Développement prévoit en 2011 de renforcer et d'enrichir ses relations de partenariats avec les différents acteurs de la sphère économique locale : Universités, Grandes Écoles, Collectivités, Entreprises, etc.

À ce titre, l'Agence continuera à travailler en forte collaboration avec les experts de l'Université de Bordeaux IV sur des thèmes spécifiques et techniques, notamment dans le cadre du dispositif « Entrepreneuriat Campus Aquitaine » du Pôle de Recherche de l'Enseignement Supérieur (PRES). Ce dispositif vise à promouvoir l'envie d'entreprendre des étudiants et des jeunes diplômés en leur permettant d'accéder plus facilement à des outils de sensibilisation.

Dans le cadre des activités d'étude, l'Agence souhaite également poursuivre et renforcer sa collaboration avec les experts et ingénieurs d'études du GREThA et de Bordeaux IV.

Afin de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes étudiants et de les confronter aux enjeux économiques des collectivités et des entreprises, Talence Innovation Sud Développement continuera à accueillir de manière régulière des stagiaires et des groupes de travail issus des Grandes Écoles et des Universités (Université Bordeaux IV, Bordeaux III, BEM, INSEEC, DUT GEA, etc.).

L'Agence collabore depuis maintenant plusieurs années avec la Junior Entreprise de l'ENSAM en faisant appel à ses compétences et expertises dans le domaine de la R&D, de l'innovation et des nouvelles technologies et du transfert de technologies. Ce partenariat se traduit bien souvent par la co-animation d'événements et de manifestations dans ces domaines d'activités.

L'Agence a prévu d'élargir ce partenariat à l'ensemble des Junior Entreprises des Universités et des Grandes Écoles de la Gironde. À ce titre, les collaborateurs de TISD ont d'ores et déjà rencontrés plusieurs Juniors Entreprises dont Inseec Business Consulting Service (IBCS) de l'INSEEC, l'Ingénierie & Conseil en Cognitique (I2C) de l'ENSC, Ausone Conseil de Sciences Po, l'Aquitaine Électronique Informatique (AEI) de l'ENSEIRB et l'AMS Conseil de la BEM, notamment pour la participation à la seconde édition de la « Journée de l'Entrepreneuriat Jeunes » et le lancement du concours.

4 Promotion du territoire du Sud Bordeaux et communication en faveur de son développement économique

En sa qualité d'agence de développement économique, Talence Innovation Sud Développement a pour mission de promouvoir l'attractivité et le dynamisme de ses territoires d'intervention et de mettre en place des actions de communication en faveur de leur développement économique et développement durable.

En 2010, les actions et les initiatives répondant à cette dimension de promotion et de communication ont concerné deux volets :

- La mise en œuvre d'actions de communication dédiées à la promotion et à l'attractivité du territoire du Sud Bordeaux, notamment à travers l'organisation de réunions et de comités de pilotage ainsi qu'à travers l'élaboration d'outils dédiés (sites Internet) ;
- La participation à des manifestations extérieures permettant d'enrichir la réflexion de l'Agence sur les enjeux et les perspectives de développement de son territoire.

I Actions de communication de l'Agence en faveur du développement économique du Sud Bordeaux

En 2010, les actions de communication dédiées à la promotion et à l'attractivité du Sud Bordeaux ont reposé sur trois axes :

- l'organisation d'événementiels propres à l'Agence ;
- la réalisation d'outils spécifiques dédiés tels que les sites Internet ;
- les relations avec la presse locale, régionale et nationale.

Organisation d'événementiels propres à l'Agence

Dans le cadre de ses missions, l'Agence est amenée à organiser des événements et des manifestations qui permettent de communiquer sur les actions qu'elle engage et qu'elle mène tout au long de l'année. Dans cette perspective, 2010 s'est avérée une année riche en projets et missions qui se sont traduits par l'organisation d'événements spécifiques.

La Journée de l'Entrepreneuriat Jeunes et la Bourse aux projets innovants, le 2 mars 2010, au Forum des Arts et de la Culture (FAC)

Comme vu précédemment (cf. partie 1), une des manifestations majeures de l'Agence en 2010 a été l'organisation d'une journée de sensibilisation et d'information à la création d'entreprises à destination de l'ensemble des jeunes, qu'ils soient étudiants, actifs, inactifs, porteurs de projets. Le bilan de cette manifestation s'est avéré positif car elle a permis de réunir environ 130 personnes sur l'ensemble de la journée.

Le public majoritaire était constitué d'étudiants, jeunes travailleurs et jeunes engagés dans un processus de création d'entreprises. Les professionnels du secteur représentaient 20 % des personnes présentes. Cette répartition a ainsi permis aux jeunes de dialoguer avec différents interlocuteurs : d'autres jeunes intéressés par la création d'entreprises, les représentants des structures d'aide et d'accompagnement ainsi que des chefs d'entreprises apportant leurs témoignages et leurs expériences.

Intégrée à la Journée de l'Entrepreneuriat Jeunes, la Bourse aux Projets Innovants, plate-forme d'échange entre porteurs de projets innovants et experts-chefs d'entreprises innovantes a eu pour objectif de sensibiliser les jeunes à l'entrepreneuriat innovant, de faire émerger des projets de création d'entreprises innovantes ou liées aux nouvelles technologies et de favoriser la rencontre avec les acteurs du monde économique dont l'action est orientée sur la création d'entreprises innovantes (réseaux d'accompagnement, financeurs, réseaux de PME...). La Bourse a permis la rencontre et l'échange d'une quinzaine d'acteurs.

La remise des prix du concours d'aide à la création d'entreprises « Jeunes Entrepreneurs Créateurs », le 2 mars 2010

La remise des prix du concours d'aide à la création d'entreprises a clôturé la Journée de l'Entrepreneuriat Jeunes, le 2 mars 2010, au Forum des Arts et de la Culture. Ce concours permettait de récompenser deux catégories de créateurs d'entreprises : « Entrepreneurs des cités » et « Jeunes entrepreneurs ». Talence Innovation Sud Développement a su mobiliser de nombreux partenaires autour de cette première édition du concours. L'Agence est parvenue à réunir une dotation totale des prix à hauteur de 10 000 euros. Ainsi, pour chacune des deux catégories, trois prix ont été décernés en fonction de l'état d'avancement des projets :

- le prix « Emergence » ;
- le prix « Développement » ;
- le prix « Jeunes Entreprises » ;
- le prix supplémentaire « Coup de cœur ».

Ce sont huit lauréats qui se sont vus remettre leurs prix numéraires et/ou en accompagnement-conseil par les partenaires du concours et les experts de la création d'entreprises. La remise des prix du concours a également réuni les représentants des collectivités du Sud Bordeaux ainsi que des représentants institutionnels. Ce ne sont pas moins d'une cinquantaine de personnes qui étaient présentes lors de cet événement.

**Le comité de pilotage de l'action collective
« Entreprises et développement durable »,
le 6 mai 2010**

Dans le cadre du projet d'action collective « Initiatives et actions en faveur de l'intégration des principes de développement durable dans les PME/PMI d'Aquitaine », mené en partenariat avec la DIRECCTE et le FEDER, Talence Innovation Sud Développement a organisé le premier comité de pilotage de la seconde session, le 6 mai 2010 au sein des locaux de l'entreprise PRODITEC (Pessac). Il visait à réunir l'ensemble des chefs d'entreprises engagés dans l'action ainsi que des experts de la création d'entreprises, soit au total une quinzaine de participants.

Ce comité de pilotage a permis de :

- présenter les actions menées par l'Agence sur les thématiques du développement durable,
- préciser le cadre et la méthode employée de l'action collective,
- présenter les entreprises et énoncer les raisons de leur engagement,
- permettre la rencontre des entreprises et entraîner une dynamique et une synergie collectives,
- présenter la veille établie concernant les retombées du « Grenelle de l'environnement 2 » et le projet de norme ISO 26 000,
- et enfin, présenter les principaux dispositifs d'aides financières existants en Aquitaine (aides de la DIRECCTE, aides européennes : FEDER, axe 3 et les pôles de compétitivité).

Le comité de pilotage de clôture de l'Observatoire, le 19 juillet 2010

Ce comité de pilotage a eu pour objectif de clôturer le projet « Observatoire de veille et d'anticipation des mutations économiques des communes du Sud Bordeaux », réalisé par l'Agence avec le soutien du FSE. Ce comité est ainsi venu présenter et faire le bilan des 3 phases de l'Observatoire, qui se sont échelonnées entre 2007 et 2010.

Ce comité de pilotage a permis de réunir l'ensemble des organismes et des structures associés à ce projet et de présenter les principaux résultats de chacune des phases. Au final, c'est environ une trentaine de participants qui y ont assisté et qui ont prolongé le débat vers la nécessaire réactualisation des données utilisées et vers la poursuite possible de l'étude vers une analyse des métiers en tension à moyen et long terme à l'échelle départementale.

Afin de diffuser et de communiquer sur le projet, il est prévu d'ici 2011 de mettre en ligne ses principaux résultats et de les rendre accessibles et téléchargeables à tous.

Actualisation des outils dédiés à la promotion de l'Agence

Au delà des actions de communication menées via l'organisation d'événements internes à l'Agence, Talence Innovation Sud Développement possède une autre mission, celle de la gestion et de l'exploitation d'un site Internet et de deux autres interfaces dédiées, qui représente un véritable centre de ressources.

Site Internet de l'Agence

L'Agence dispose d'un site Internet général qui permet de présenter l'ensemble des actions et des initiatives engagées tout au long de l'année. Le site Internet de l'Agence, www.talence-innovation-sud-developpement.fr, site informationnel, a pour principal objectif de renseigner sur les activités de l'Agence que se soit en termes d'études, de formations et d'actions engagées dans les domaines du développement économique, du développement durable, de l'information et de l'accueil des entreprises.

En 2010, Talence Innovation Sud Développement a œuvré en faveur de l'actualisation de son site Internet. Ces mises à jour se sont manifestées par : la diffusion permanente d'actualités, l'actualisation des « Focus » en page d'accueil avec notamment la communication sur le lancement de la deuxième session de l'action collective « Initiatives et actions en faveur de l'intégration du développement durable au sein des PME-PMI de Bordeaux et de la région Aquitaine », la publication mensuelle de newsletter, etc.

Pour la rédaction des « Actualités » et des « Focus », une veille informationnelle régulière est nécessaire et a ainsi été assurée tout au long de l'année 2010, en vue de diffuser des informations pertinentes en lien avec les activités de Talence Innovation Sud Développement.

Le site Internet de Talence Innovation Sud Développement : une fréquentation satisfaisante

Talence Innovation Sud Développement dispose d'informations statistiques sur la fréquentation de son site qui lui permet de recenser de manière détaillée : le nombre de visites par jour, par mois, par an, l'origine géographique des connexions, la durée des connexions, les pages les plus visitées, etc., toutes ces informations sont disponibles via le logiciel dédié, Xiti. Il est ainsi possible d'avoir une estimation de la fréquentation et du trafic de manière quotidienne, hebdomadaire et mensuelle.

En 2010, la fréquentation annuelle du site général de l'agence a été estimée précisément à 10 578 visiteurs différents, 14 668 visites et 58 598 pages visitées. Ces chiffres sont en légère baisse comparé à l'année 2009. En effet, le nombre de visiteurs différents en 2010 s'est réduit de 6,1 % par rapport à 2009, au même titre que le nombre de visites, enregistrant une baisse de 10,8 %. Toutefois, on constate que le nombre de pages visitées sur le site a progressé, affichant une hausse de 17,4 %. Malgré, des chiffres en léger retrait, l'importance de ces derniers témoignent du réel dynamisme de l'agence et de sa visibilité extérieure. Internet demeure un moyen de communication privilégié par l'Agence et ses actions.

Statistiques des visites sur le site de Talence Innovation Sud Développement, année 2010

	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Visiteurs	930	957	915	951	940	870	764	688	887	1015	1009	1652	10 578
Visites	1291	1298	1283	1300	1312	1204	1222	1056	1181	1310	1331	880	14 668
Pages visitées	3169	3781	2886	4163	3307	23028	2810	2772	3212	3501	3843	2126	58 598

Site dédié à la pépinière d'entreprises en ligne

Comme présenté précédemment, Talence Innovation Sud Développement possède également un site dédié à la pépinière d'entreprises en ligne :

www.talence-innovation.fr/pepiniere-enligne.php
dont le travail d'actualisation a été poursuivi en 2010.

Cette interface permet d'offrir aux porteurs de projets des services innovants, via un accueil interactif, un accès à un centre de ressources sur la création d'entreprises (actualités, guides, liens utiles, documents et logiciels téléchargeables) et la possibilité de soumettre son projet de création à l'Agence. Il s'agit alors d'un véritable outil de communication accessible et à la portée de tout futur porteur de projets de création.

L'actualisation de la rubrique « Outils » a nécessité une veille informationnelle des actualités concernant la création d'entreprises, les logiciels et documents téléchargeables disponibles en mesure d'accompagner les porteurs de projet dans leur démarche et les guides d'aides à la création pertinents. Les informations ont ensuite été mises en ligne via le module d'administration du site Internet. Cette première version a été enrichie par la suite grâce aux informations régulièrement recueillies. Différentes actions de communication (événementiels, communiqués de presse...) ont ainsi été privilégiées en vue de valoriser cet outil original.

Site dédié à l'entrepreneuriat jeunes : Concours d'aide à la création, Journée de l'Entrepreneuriat Jeunes et à la Bourse aux projets innovants

En dernier lieu, Talence Innovation Sud Développement a complété son rôle de centre de ressources avec la création d'un site Internet entièrement dédié aux jeunes entrepreneurs. Ce site a été réalisé dans le cadre du projet FSE « Initiatives et actions en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes par le biais de l'entrepreneuriat » et permettait ainsi de communiquer, sensibiliser et informer sur les trois grandes manifestations organisées par l'Agence au cours de l'année 2010, à savoir le concours d'aide à la création « Jeunes Entrepreneurs Créateurs », la « Bourse aux Projets Innovants » et la « Journée de l'Entrepreneuriat Jeunes ».

Le site Internet, disponible à l'adresse suivante : www.jeunes-entrepreneurs.org s'attache à présenter les trois grandes manifestations, notamment leurs éléments techniques : les règlements de participation au concours et à la bourse, les dossiers de candidatures,

les différents prix remis, les noms des lauréats, la présentation du programme de la Journée, etc.

En effet, ce site, organisé en trois rubriques « Journée de l'Entrepreneuriat Jeunes », la « Bourse aux Projets innovants » et le concours « Jeunes Entrepreneurs Créateurs » n'a eu de cesse d'évoluer en fonction de l'état d'avancement des événements et a constitué un véritable canal de communication « en temps réel » sur les actions menées.

Afin de suivre la fréquentation et le trafic générés par le site, l'Agence dispose d'informations statistiques détaillées au même titre que pour son propre site, portant sur le nombre de visiteurs, le nombre de visites et le nombre de pages visitées.

Au total, au cours de l'année 2010, le site « Jeunes Entrepreneurs » aura comptabilisé 5 554 visites, 10 580 pages vues et 5 128 visiteurs différents. On constate que les pics de fréquentation du site se sont produits au mois de février et de mars, soit les mois approchant la mise en place de la Journée et de la Bourse.

Statistiques des visites sur le site de Talence Innovation Sud Développement, année 2009

	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Visiteurs	398	1021	757	384	405	346	322	309	375	391	441	405	5 554

Retombées presse

Les dernières actions de communication et de promotion des activités et du territoire de l'agence concernent la diffusion et la parution d'articles au sein de différents organes de presse. En effet, en 2010, l'Agence a poursuivi ses actions de communication en associant la presse régionale et nationale à témoigner de ses missions de promotion du territoire du Sud Bordeaux.

À ce titre, les actions de Talence Innovation Sud Développement ont fait l'objet d'un certain nombre d'articles de presse parmi lesquels :

Actions en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes par le biais de l'entrepreneuriat

- *Journal Sud Ouest*, le 8 février 2010, « Couronnés de succès », Talence Innovation, L'agence de développement économique a couronné de jeunes entreprises de l'agglomération aux profils très divers ;
- *La Manu*, février 2010, « Une journée pour l'entrepreneuriat jeunes en Aquitaine » ;
- *Éditoile*, le 17 février 2010, « TISD organise une journée de l'entrepreneuriat à Talence » ;
- *Journal Sud Ouest*, le 25 février 2010, « La journée du jeune entrepreneur » ;
- *Journal Sud Ouest*, le 26 février 2010, « L'art d'entreprendre », Talence Innovation, l'agence de développement du Sud Bordeaux organise mardi une journée dédiée aux jeunes ;
- *Journal Sud Ouest*, le 4 mars 2010, « Jeunes entrepreneurs » ;
- *Objectif Aquitaine*, mars 2010, « De jeunes entrepreneurs repérés ».

Actions en faveur de la mise en place d'une infrastructure d'accueil, de type pépinière d'entreprises sur la commune de Talence

- *Le Journal des Entreprises*, 3 décembre 2010
« Une pépinière d'entreprises en 2012 »

II Contribution à la réflexion sur les enjeux du territoire

Au cours de l'année 2010, l'Agence a également pris part à différentes manifestations relatives au développement économique et durable en vue de promouvoir et de réfléchir activement aux enjeux de son territoire d'intervention : les communes du Sud Bordeaux.

Ces manifestations ont été organisées à différentes échelles territoriales et ont donc fait état de divers enjeux territoriaux : des rencontres à l'échelle de l'agglomération de Bordeaux et des manifestations à l'échelle régionale et nationale.

Participation aux rencontres économiques des acteurs de la Communauté Urbaine de Bordeaux (CUB)

Rattachée à un territoire d'intervention privilégié du développement économique, les rencontres organisées par la Communauté Urbaine de Bordeaux ont pour objectif de réunir et de rassembler les acteurs du développement socio-économique des 27 communes de la CUB autour d'un projet de développement commun.

À ce titre, diverses réunions organisées par la CUB se sont déroulées au cours de l'année 2010, les 14 et 15 avril 2010, et ont visé à présenter le lancement du projet métropolitain de l'agglomération bordelaise ainsi que les orientations adoptées par le Schéma de Développement Économique de l'agglomération bordelaise. Ce document stratégique vise à rendre cohérent les différentes actions au service du territoire, à capitaliser sur les bonnes pratiques et à identifier de nouvelles pistes porteuses.

Cette conférence a permis à la CUB de présenter ses projets majeurs pour la décennie à venir : accompagnement financier des nouvelles lignes à grandes vitesses, Euratlantique, 3^e phase du tramway, la révision du schéma de cohérence territoriale, l'Agenda 21, la stratégie de développement économique, etc.

L'Agence a donc activement pris part aux réflexions et aux enjeux de la concertation de ce futur schéma qu'elle a inséré à son programme d'actions tout au long de l'année.

Participation à la remise de prix « Entrepreneurs des Cités » de la Maison de l'Emploi de Bordeaux, le 25 juin 2010

La Maison de l'Emploi de Bordeaux a lancé le 8 février 2010 le Prix de l'entrepreneur de Bordeaux 2010. Ce concours de création d'entreprise réservé aux entreprises de moins d'un an implantées sur la commune de Bordeaux est organisé avec les partenaires de la Plate-forme de l'initiative, le réseau bordelais de la création d'entreprise. Le Prix est divisé en 2 catégories, « Quartiers et diversité » et « Deuxième chance », dotée chacune de 4 000 € cofinancés par la Maison de l'emploi et la Caisse des dépôts, etc, ainsi qu'un prix « Coup de cœur ». Talence Innovation Sud développement a assisté à la remise des prix aux 6 lauréats du concours qui s'est déroulé le 25 juin 2010.

Les prix suivants ont été remis dans les salons de la mairie de Bordeaux par Josy Reiffers, président de la Maison de l'emploi de Bordeaux; Xavier Roland-Billecart, directeur régional de la Caisse des dépôts; Jean-Paul Calès, élu à la CCI de Bordeaux; Wanda Laurent, conseillère municipale en charge de la création d'entreprise à la mairie de Bordeaux; Philippe Wagner, directeur associé de KPMG et Christiane Demeaux, directrice du Pôle emploi Gironde.

Participation aux rencontres territoriales et aux ateliers « Boîte à outil du créateur d'entreprise » de la Maison de l'Emploi de Bordeaux

Créée à l'initiative de la Mairie de Bordeaux en 2006, la Maison de l'emploi de Bordeaux a pour vocation de mettre en place des synergies entre les différents acteurs de l'emploi, les entreprises et les chercheurs d'emploi. Aussi, elle intervient principalement autour de trois axes de travail :

- l'observation du territoire et l'anticipation des mutations économiques,
- l'accès et le retour à l'emploi,
- le développement de l'emploi et de la création d'entreprise sur le territoire.

Dans le cadre de ses projets et de ses actions, l'Agence a su renforcer sa collaboration avec la Maison de l'Emploi de Bordeaux, qui est intervenue à différentes reprises au cours des manifestations mises en place par Talence Innovation Sud Développement au fil de l'année 2010 (participation au comité de sélection pour le Concours d'aides à la création, remise d'un prix, etc.).

Par ailleurs, l'Agence a activement pris part aux rencontres organisées dans le cadre des ateliers « Boîtes à outils du créateur d'entreprises », ces ateliers de la création permettent aux porteurs de projets de pouvoir s'informer sur les points essentiels à la construction de leur projet. L'Agence a également participé aux rencontres territoriales de l'emploi, qui se sont déroulées les 12 février, 12 et 26 mars, dans le but de mobiliser les entreprises ayant des besoins en recrutement et ainsi de permettre l'insertion des jeunes demandeurs d'emploi à l'échelle de la CUB.

Réunions du PLIE Portes du Sud

Créé à l'initiative des communes de Talence, Gradignan et Villenave d'Ornon, le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), Portes du Sud, se fixe pour objectif le soutien à l'insertion professionnelle des publics en difficulté. Dans ce cadre, différents comités participent au bon fonctionnement de la structure tels que les comités opérationnels, les comités de pilotage et les comités d'intégration. Le PLIE Portes du Sud coordonne et mobilise localement différents acteurs sur le territoire : les entreprises, l'ANPE, la DDTEFP, les différents services de la Ville, du Conseil Général et du Conseil Régional, la Mission locale, la DDASS, le CCAS, les Chambres consulaires, les associations, etc.

En tant que membre associé du Conseil d'Administration, Talence Innovation Sud Développement a participé aux différentes réunions organisées, au cours de l'année 2010 dans le cadre de l'animation du PLIE, de l'élaboration de la maquette financière 2010, mais aussi de la programmation 2010-2011. L'Agence a également assisté aux Conseils d'Administration et à l'Assemblée Générale du PLIE Portes du Sud, en date du 30 mars, 13 avril, 7 juin, et 5 novembre 2010, permettant de faire le point sur les activités de l'organisme.

Réunions de concertation de l'Agenda 21 de la CUB

En tant qu'Établissement Public de Coopération Intercommunale, la CUB a amorcé la mise en place d'une palette d'outils oeuvrant pour le développement durable de son territoire à travers divers documents-cadres tels que le PLH, PLU, PDU, etc., d'un Schéma Directeur des Circulations Douces, d'une Charte de l'environnement, d'un Plan Garonne, d'une Charte des chantiers propres, de nombreuses démarches concernant la gestion et la valorisation des déchets.

À ce titre, le 21 juillet 2010, le Conseil de communauté a décidé d'engager la CUB dans une démarche d'Agenda 21 local dans le but de fé-

dérer ses politiques sectorielles. L'élaboration de cette démarche sera le fruit de multiples réunions participatives non seulement avec les partenaires mais également avec le grand public. La CUB a décidé de débiter cette démarche par la réalisation d'une étude regroupant l'ensemble des actions engagées dans les divers domaines de compétences de la CUB en vue de les optimiser. Les premières actions engagées par la CUB porteraient essentiellement sur le changement climatique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. L'agence, de part ses actions et sa sensibilité pour les thématiques du développement durable, a assisté aux réunions de concertation de l'agenda 21 organisées tout au long de l'année par la CUB, les 10 mars, 14 avril et 19 octobre 2010.

Participation aux rencontres du MEDEF BEM « Entreprendre autrement », le 18 novembre 2010

Talence Innovation Sud Développement a participé le 18 novembre 2010 à la 10^e édition de l'Université des entreprises du Medef Gironde, organisé dans l'enceinte de la BEM (Bordeaux Management School), portant autour du thème de : « Entreprendre autrement. Relever le défi de l'innovation ».

Cette journée a été l'occasion de réunir des entrepreneurs, des décideurs politiques et économiques afin de comprendre le pourquoi et le comment de l'innovation. Six grandes thématiques propres à l'entreprise ont à ce titre été abordées pour offrir aux participants des solutions créatives, concrètes et applicables à leur organisation. Ces thématiques portaient sur :

- La créativité au pouvoir ;
- Osez le management innovant ;
- Stratégie d'innovation : comment garder le contrôle ;
- Rupture et innovation : changer de modèle pour réussir, etc.

Participation à la 7^e journée « Humanisme et Gestion » BEM, le 16 avril 2010

Organisé par la BEM et l'AGRH, Talence Innovation Sud Développement a participé à la 7^e journée Humanisme et Gestion sur le thème de l'« Identité, diversité et Management Responsable », le 15 avril 2010. À travers cette manifestation, les organisateurs ont souhaité mettre en avant l'accélération du processus de mondialisation et le développement des migrations de populations, et mettre en relief l'importance des thèmes de la diversité et de l'identité des personnes dans le champs du management des organisations.

Par ailleurs, ces tendances sont de plus en plus renforcées par une évolution du droit du travail permettant de lutter contre les discriminations et par des politiques favorisant l'intégration des minorités ethniques et des catégories de travailleurs exclues auparavant. Ceci représente de véritables défis pour la GRH des entreprises dans les années à venir.

Participation à des manifestations régionales en lien avec les activités de l'Agence

Participation aux matinales d'Objectif Aquitaine

Dans le cadre de son champ d'intervention lié à l'innovation, aux nouvelles technologies et à l'entrepreneuriat, Talence Innovation Sud Développement participe comme chaque année aux rencontres organisées par le magazine régional d'informations, Objectif Aquitaine, sous forme de conférences - petits déjeuners. L'Agence, a ainsi participé, entre autres, au Petit déjeuner interactif avec Dominique Schmitt, préfet de la région Aquitaine, le 30 mars 2010.

Participation aux activités de l'ADQSE

Talence Innovation Sud Développement est membre fondateur de l'Association pour le Développement du management Qualité - Sécurité - Environnement (ADQSE) et participe à ce titre à l'Assemblée Générale annuelle de l'association qui s'est déroulée le 15 décembre 2010.

L'Agence prend ainsi part aux activités de l'association qui a pour mission la promotion et la diffusion des systèmes de management intégrés QSE, qui favorise les retours d'expérience, la mise en place de bonnes pratiques et qui permet par la mise en commun de ces informations, la constitution d'un réseau d'acteurs.

Participation à des manifestations nationales en lien avec les activités de l'Agence

Réunions du CNER (Paris)

Le Conseil National des Économies Régionales (CNER), dont Talence Innovation Sud Développement est membre, présente une double mission. D'une part, il fédère les agences de développement économique et les comités d'expansion économique; d'autre part, il joue un rôle de « forum » dans les domaines du développement et de l'aménagement durable des territoires. Dans cette perspective, le CNER organise, chaque année, des colloques, des séminaires, ainsi qu'un congrès des économies régionales mêlant réflexions et prospective sur les questions de la régionalisation, de la décentralisation, du développement économique régional, etc.

Ainsi, en 2010, les réunions et travaux du CNER (22 avril, 26 octobre, 30 novembre, 7 décembre 2010) ont essentiellement porté sur les méthodes d'accompagnement des PME/PMI, les filières vertes: les éco-industries et cleantech, les nouveaux vecteurs de la création d'activités et d'emplois dans les territoires, les agences et la réforme des collectivités territoriales, le développement économique et le rôle des clusters, les reconversions et revitalisations ainsi que le rôle des investissements touristiques et de loisirs dans le développement économique local.

Par ailleurs, Talence Innovation Sud Développement, en tant que membre du CNER, a participé à l'Assemblée Générale extraordinaire en date du 23 février 2010 ainsi qu'aux Conseils d'Administration en date du 28 janvier, 1^{er} juin et du 7 décembre 2010.

Réunions de l'IHEDATE (Paris)

L'Institut des Hautes Etudes de Développement et d'Aménagement des Territoires Européens (IHEDATE) est un cycle de formation organisé autour de séminaires, ateliers et voyages d'études, destiné à des responsables cadres.

Confrontation d'expériences, bonnes pratiques, constitution d'un véritable réseau constituent les bases de cette formation qui s'organise selon des thématiques de travail diverses et variées : développement économique, équité sociale, gestion des ressources, etc. Le cycle de formation aborde alors les thématiques du développement territorial dans une perspective ample en interaction avec les grandes évolutions de la société et de l'économie. Chaque année, un nouveau thème à approfondir est proposé.

En 2010, la thématique centrale était celle des infrastructures et du développement durable. Talence Innovation Sud Développement a ainsi participé à un séminaire sur les problématiques liées aux territoires et aux défis climatique et énergétique à moyen et long terme.

De plus, l'Agence, en tant que membre du Bureau et du Conseil d'Administration participe aux réunions relatives au fonctionnement interne de cette structure.

Réunions de l'UCCAR (Paris)

Affiliée au CNER, l'Union des Cadres et Collaborateurs de l'Action Régionale (UCCAR) est une association qui a pour vocation de rassembler l'ensemble des salariés des Agences de Développement Économique et des Comités d'Expansion.

L'association a pour mission de représenter les salariés auprès des employeurs et du CNER, de défendre leurs intérêts collectifs et individuels mais également de promouvoir et développer la notoriété et l'image des professionnels et des métiers du développement économique des territoires.

Dans ce cadre, Talence Innovation Sud Développement a participé en 2010, à l'Assemblée Générale de l'UCCAR, le 22 avril 2010.

Réunions de l'AFNOR (Paris et Bordeaux)

L'AFNOR (Association Française de Normalisation) est un groupe français de services organisé autour de quatre grands domaines de compétences : la normalisation, la certification, l'édition spécialisée et la formation.

Son champ d'expertise opérationnelle s'étend aux thématiques de l'accessibilité, de la diversité, de la responsabilité sociétale des organisations, de la qualité, du risque, de l'environnement et du développement durable.

Dans le cadre de l'élaboration du projet de norme internationale intitulé ISO 26000 « Lignes directrices relatives à la Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) », cette association a organisé plusieurs conférences auxquelles l'Agence a participé les 8 juin, 8 juillet et 26 octobre 2010. Notons par ailleurs, que Talence Innovation Sud Développement est membre de la commission AFNOR DDRS (Développement Durable - Responsabilité Sociétale).

Autres manifestations nationales

L'Agence a, en parallèle, participé à d'autres manifestations nationales plus ponctuelles mais toujours en lien avec ses activités de développement économique, durable, technologique et social, telles que la participation à la conférence de l'association des Maires de Grandes Villes de France (AMGVF) : « Cohésion Sociale et urbaine : le champs de tous les possibles », etc.

Orientations 2011 - Axe 4

Dans la perspective de promouvoir le dynamisme et l'attractivité de son territoire d'intervention, les communes du Sud Bordeaux, Talence Innovation Sud Développement prévoit en 2011 de poursuivre ses différentes missions de sensibilisation, d'information et de communication des actions engagées par les collectivités par le biais de l'Agence.

À ce titre, l'Agence s'attachera à valoriser ses initiatives et ses projets, notamment par l'optimisation de ses moyens de communication et l'actualisation des outils de communication dédiés. Ainsi, les différents sites Internet, vitrines principales des activités de l'Agence, feront l'objet d'une actualisation permanente ; notamment ceux relatifs à la « Journée de l'Entrepreneuriat Jeunes » et à la « pépinière en ligne ».

L'Agence relance ces newsletters mensuelles, dont les premières parutions ont eu lieu au mois de février et d'avril 2011. Talence Innovation Sud Développement souhaite ainsi communiquer et informer les internautes sur les nouveaux projets et les actions menées par l'Agence mais également sur l'actualité économique locale et régionale.

Les collaborations engagées avec les différents organes de presse locaux et régionaux seront maintenues et renforcées dans le but de relayer les informations vers un public cible moins averti.

En dernier lieu, la participation à des manifestations extérieures relatives aux activités de l'Agence permettra d'enrichir la réflexion de l'Agence sur les enjeux et les perspectives de développement de son territoire des communes du Sud Bordeaux (manifestations nationales, régionales et locales en lien avec les activités de l'Agence).

Rapport établi en mars 2011 par :
M. Albert Massiah, directeur
M^{lle} Aurélie Fontanet, chargée d'études
M^{lle} Perrine Dhelens, chargée de mission
M^{lle} Nathalie Drouin, assistante de direction

avec la participation de M^{lle} Roxane Lagardère (stagiaire)

Talence Innovation Sud Développement
Président : M. Jean-Marc Gey

Talence Innovation Sud Développement
Agence de Développement Économique et des Technologies Nouvelles
Château de Thouars - BP 41 - 33 401 TALENCE CEDEX
+33 (0)5 56 04 01 90
info@talence-innovation.fr

Achévé d'imprimer à Bordeaux pour le compte de Talence Innovation Sud Développement
Mai 2011

TALENCE INNOVATION
SUD DÉVELOPPEMENT

Agence de Développement
Economique du Sud Bordeaux

Château de Thouars
BP 41 - 33401 Talence cedex

T. +33 (0) 5 56 04 01 90

F. +33 (0) 5 56 04 01 21

Albert Massiah, directeur
info@talence-innovation.fr

www.talence-innovation-sud-bordeaux.fr

